



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CITEO ET SES FILIALES 2025

SOMMAIRE

- 1 – INTERVIEW CROISÉE A. FIÉVET ET J. HORNAIN
- 2 – LES TEMPS FORTS 2025
- 4 – L'EFFET CITEO
EN CHIFFRES ET EN ACTIONS
- 8 – MOBILISÉS À L'ÉCHELLE
EUROPÉENNE ET MONDIALE



01

10 – Emballages ménagers et papiers graphiques

- 12 – ACCOMPAGNER NOS CLIENTS PARTENAIRES
- 16 – RÉDUIRE ET ACCOMPAGNER À L'ÉCOCONCEPTION
- 20 – FAIRE DU RÉEMPLOI UNE RÉALITÉ OPÉRATIONNELLE À GRANDE ÉCHELLE
- 26 – COLLECTER ET TRIER POUR RECYCLER PLUS ET MIEUX
- 41 – CITEO, LE COACH ECOGESTES DE TOUS LES CITOYENS
- 43 – COMPTE DE RÉSULTAT



02

44 – Emballages professionnels

- 46 – 5 PRIORITÉS
- 50 – CAP SUR LA REP DES EMBALLAGES PROFESSIONNELS
- 51 – COMPTE DE RÉSULTAT



03

52 – Textiles sanitaires à usage unique

- 54 – 3 PRIORITÉS
- 57 – COMPTE DE RÉSULTAT



- 58 – LE GROUPE CITEO
- 59 – STRATÉGIE 3R
- 60 – UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE
- 62 – CULTIVER NOS VALEURS ET NOS EXPERTISES
- 63 – MANIFESTE

04

64 – Annexes

UNE ANNÉE D'AVANCÉES COLLECTIVES

Interview croisée
Antoine Fiévet,
Président de CITEO

Jean Hornain,
Directeur général
de CITEO et d'Adelpho



Quel regard portez-vous sur l'année 2025 pour CITEO ?

Jean Hornain : L'année a été marquée par de nombreuses avancées collectives sur les 3R. Sur la réduction des emballages, nous avons activé des groupes de travail sectoriels pour faire basculer des marchés entiers vers les solutions de réduction identifiées. Nous avons aussi continué à soutenir les initiatives des entreprises via nos appels à projets et en renforçant le bonus réduction. En matière de réemploi, nous n'avons jamais été aussi vite ni aussi loin. Fruit d'un long travail avec tout l'écosystème, l'expérimentation de la consigne pour réemploi est devenue une réalité dans quatre régions. Nous avons aussi lancé une nouvelle filière de recyclage, permettant aux pots de yaourt en polystyrène de redevenir des pots de yaourt, une première mondiale.

Antoine Fiévet : En 2025, CITEO a aussi renforcé sa présence et ses collaborations en Europe. Car nous en sommes convaincus : nous ne réussirons à bâtir une véritable économie de la circularité qu'en sortant de nos frontières. En Europe, nous nous sommes engagés dans de nouvelles collaborations avec nos homologues du Benelux et au sein de l'association des REP EXPRA. Simplifier, harmoniser la réglementation et collaborer pour

trouver des synergies entre éco-organismes européens est un atout considérable pour toutes les entreprises, destiné à faciliter leur responsabilité au quotidien.

En quoi la Responsabilité Élargie du Producteur doit-elle évoluer aujourd'hui ?

A.F. : En trente ans, la REP a mis tout un écosystème en marche. Nos pratiques industrielles ont évolué en profondeur et des milliers d'emplois non délocalisables ont été créés. Aujourd'hui, le taux de recyclage des emballages ménagers est de 73%. Néanmoins la REP est dans une zone de turbulence et ne produit pas les résultats attendus.

J.H. : Le modèle de la REP a effectivement besoin d'oxygène. Pour les emballages ménagers en particulier, les évolutions successives des missions attribuées aux éco-organismes et les modalités d'actions ne permettent plus l'efficacité. L'envolée des charges à financer ne s'est pas accompagnée des moyens d'action pour atteindre nos objectifs. La REP doit à présent passer d'une logique de moyens à une culture du résultat. C'est en confiant aux éco-organismes, en étroite relation avec leurs partenaires, la responsabilité de l'action, et pas seulement des moyens, que nous relèverons ce défi.

Quelles sont vos priorités pour 2026 ?

A.F. : Nous voulons réformer la REP, avec trois priorités : reconstruire une vision claire pour fédérer les metteurs en marché autour d'un horizon d'engagement, (re)nouer une alliance opérationnelle entre les collectivités et les producteurs, et avoir un État visionnaire plus que gestionnaire, qui laisse plus de latitude opérationnelle aux acteurs disposant des compétences industrielles et de l'expérience.

J.H. : En 2026, nous allons aussi poursuivre nos grands chantiers stratégiques : montée en puissance du réemploi, lancement de la REP des emballages professionnels, simplification du geste de tri dans les territoires ultramarins, inauguration de nouvelles filières de recyclage vers 100% de circularité des emballages en plastique... Vous le voyez, l'ensemble du groupe CITEO reste mobilisé pour bâtir avec ses clients et partenaires une économie circulaire compétitive.

Les temps forts 2025



MAI 2025

• **2^{es} Rencontres de l'économie circulaire** organisées par CITEO en présence d'acteurs publics, d'entreprises et d'experts. Objectif : poser le débat et renforcer la mobilisation collective pour permettre à l'économie circulaire de changer d'échelle.



RÉDUIRE

• 300 clients partenaires et acteurs de l'emballage réunis lors du **Reduce Day** pour mettre en lumière les avancées des actions de réduction des emballages ménagers.

• **Création des premiers groupes de travail** sectoriels pour réduire les emballages emblématiques de la grande consommation et accompagnement financier et technique auprès de 14 lauréats de l'appel à projets Réduction.

• Tout au long de l'année, mobilisation de CITEO PRO pour préparer la future REP des Emballages Professionnels qui sera mise en œuvre le 1^{er} juillet 2026. Avec notamment un travail de veille et de décryptage du cadre réglementaire en évolution, un accompagnement des metteurs en marchés, une coconstruction de la filière avec les principaux acteurs concernés et une demande d'agrément finalisée début 2026. CITEO PRO a par ailleurs organisé à l'automne un événement pour fédérer tous les acteurs de la nouvelle filière, expliquer les enjeux et anticiper l'arrivée de la nouvelle REP.

JUILLET 2025

Le 1^{er} juillet, agrément de **CITEO Soin & Hygiène** sur la nouvelle REP des Textiles Sanitaires à Usage Unique. L'éco-organisme compte 175 clients partenaires et une ambition : préserver les ressources naturelles, lutter contre la pollution des écosystèmes et réduire l'impact carbone des lingettes à usage unique, tout en répondant aux enjeux économiques des acteurs concernés.



RÉEMPLOYER

• 181 initiatives soutenues pour plus de 35 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets « **EnCORE plus de réemploi** » pour dynamiser les expérimentations et l'offre en emballages réemployables, vrac et recharges.

• Lancement en juin de ReUse, **l'expérimentation de la consigne pour réemploi** de produits alimentaires, en grandes et moyennes surfaces dans 4 régions pilotes avec la participation de 6 enseignes de la grande distribution.



OCTOBRE 2025

Renforcement de la coopération avec les éco-organismes européens : signature d'un partenariat avec les homologues de CITEO et CITEO PRO en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg afin de renforcer la collaboration pour mieux accompagner les clients partenaires dans leurs stratégies 3R. En janvier 2026, adhésion de CITEO à EXPRA⁽¹⁾, regroupant 35 organisations européennes.



RECYCLER

• 63 000 tonnes recyclées attendues, soit +1,3 point de recyclage des emballages ménagers. C'est l'un des impacts positifs sur les performances des appels à projets 2025 pour les collectivités locales et les acteurs des territoires. Collecte, hors foyer, tri, réemploi, innovation... 211 projets lauréats couvrant 20 millions d'habitants sont soutenus et accompagnés.

• Lancement d'une nouvelle filière de recyclage européenne des pots de yaourt en polystyrène : inauguration en Belgique de l'usine d'Indaver, la première au monde capable de transformer les pots de yaourt en polystyrène triés puis recyclés en nouveaux pots de yaourt.

DÉCEMBRE 2025

400 collectivités locales rencontrées lors de nos **Rendez-vous 3R**. Plus de 30 réunions proposées par CITEO en présentiel pour partager les dernières actualités de la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques, échanger sur les enjeux opérationnels et analyser les défis à venir.



MOBILISER

+ de 75 % de la population a été touchée par chacune des différentes campagnes de mobilisation menée par CITEO au niveau national : « On ne lâche rien ! », pour améliorer le geste de tri, « Réemployons encore & encore », pour faire adopter le réemploi dans toute sa diversité et « C'est nickel », pour inciter les citoyens à jeter les lingettes à la poubelle.

⁽¹⁾ Extended Producer Responsibility Alliance (EXPRA) est l'association européenne des éco-organismes qui fonctionnent selon un modèle non lucratif.

L'EFFET CITEO

En chiffres et en actions

Les emballages sont partout dans notre quotidien. Pratiques, souvent utiles, parfois irremplaçables, ils exercent une pression réelle sur les ressources, le climat, la biodiversité. **Concilier performance environnementale, économique et sociale**, c'est la mission que CITEO poursuit depuis plus de trente ans.

Tout a commencé avec le geste de tri, devenu le premier écocoste citoyen, réalisé par 9 Français sur 10. Autour de lui s'est construite une filière de collecte, de tri et de recyclage couvrant aujourd'hui l'ensemble du territoire. **Sur ces fondations s'est ensuite déployée la stratégie 3R**, qui désigne des solutions prioritaires et complémentaires pour réduire l'impact environnemental des emballages : réduire leur poids et leur quantité à la source, réemployer les emballages en leur donnant plusieurs vies, recycler les matières pour qu'elles réintègrent le cycle de production.

DE CETTE HISTOIRE COLLECTIVE EST NÉ QUELQUE CHOSE DE SINGULIER : L'EFFET CITEO

Il se mesure dans les millions de tonnes de CO₂ évitées chaque année grâce au recyclage.

Il se voit, dans les milliers d'emplois qui structurent la filière de l'économie circulaire.

Il se ressent dans la confiance que les Français placent, chaque jour, dans le geste de tri.

Pour en rendre compte, et pour mieux comprendre cet effet, CITEO a structuré une **démarche d'impact : 6 domaines prioritaires, des indicateurs mesurables, un horizon fixé à 2030**. L'effet CITEO se diffuse, se mesure et s'évalue, année après année.

DÉCOUVREZ LES SIX DIMENSIONS DE L'EFFET CITEO

L'effet CITEO...

PRÉSERVE

Moins de ressources prélevées.

PROTÈGE

Moins de déchets abandonnés, plus de nature préservée.

MOBILISE

9 Français sur 10 trient aujourd'hui.

DÉCARBONE

3,2 millions de tonnes de CO₂ évitées grâce au recyclage.

PERFORME

Une filière plus solide, une économie circulaire plus compétitive.

ENGAGE

85% des collaborateurs fiers d'œuvrer pour CITEO.



RÉDUIRE LE PRÉLÈVEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

– 6 %

C'est la baisse du poids moyen par emballage depuis 2020.

Elle est portée notamment par l'allègement des emballages en verre. En 2025, le poids moyen d'un emballage est de 45,4 g. Le gisement total mis en marché pour l'ensemble de la filière reste quant à lui globalement stable, à 5,4 millions de tonnes en 2025.

300 MILLIONS

d'emballages réemployés en 2025.

C'est le résultat des 175 M€ engagés depuis 2023 pour accélérer le développement du réemploi et soutenir la collecte (1).

73 %

de taux de recyclage des emballages ménagers en 2025 (2), soit + 9 points depuis 2020. Le taux de recyclage des papiers graphiques atteint 75 %.

Améliorer les performances du recyclage, c'est remplacer davantage de matières premières vierges par des matières recyclées : cela limite l'extraction de minerais, de pétrole, de bois ou de sable, et réduit l'énergie nécessaire à la fabrication de nouveaux produits.

+ 10 POINTS

de recyclabilité des emballages en plastique entre 2020 et 2025.

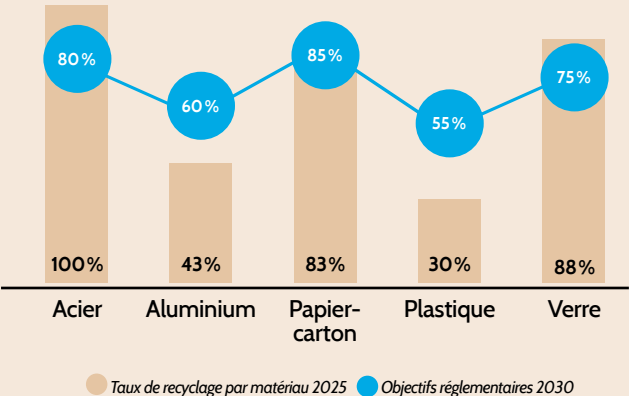
Grâce aux efforts d'écoconception, au développement du surtri et aux nouvelles filières de recyclage. Le taux de recyclabilité est ainsi passé de 65 % à 75 % ; 100 % à l'horizon 2030.

17 %

de matières premières recyclées incorporées dans les emballages ménagers en plastique, soit + 4 points depuis 2021.

Le taux d'incorporation de matières premières recyclées dans les emballages ménagers en plastique, en hausse de 4 points par rapport à 2021. Une hausse portée par la réglementation et l'amélioration de la traçabilité.

TAUX DE RECYCLAGE 2025 PAR MATÉRIAU D'EMBALLAGE ET OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES



Progression sur la période 2020-2025 :

- + 9 points sur le plastique, grâce à l'amélioration du captage, au développement des centres de surtri et à la mise en place de nouvelles filières de recyclage ;
- + 11 points sur l'aluminium, grâce à l'amélioration du geste de tri ;
- + 21 points sur l'acier ;
- + 23 points sur le papier-carton, combinant performance du geste de tri et évolutions techniques des règles de calcul.

(1) Les près de 300 millions d'unités sont l'ensemble des emballages ayant bénéficié d'un soutien à la collecte ou de l'appel à projets « EncoRE plus de réemploi » ou de l'expérimentation ReUse. Pour voir le détail de l'obligation 5%, voir p. 66. Détails des soutiens à la collecte : 7 M€, dont 2 M€ comptabilisés à la fin 2025 et 5 M€ correspondant à une estimation des volumes qui seront à régulariser en 2026.

(2) Estimation du taux de recyclage à l'échelle de la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques, à arrêté des comptes 2025.



LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

3,2 MILLIONS
de tonnes de CO₂ évitées grâce au recyclage des emballages ménagers, soit l'équivalent de 1,5 million de voitures en circulation en moins.

4 %
des émissions françaises de gaz à effet de serre proviennent du secteur des déchets ⁽¹⁾.



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LA SANTÉ

99 %
des emballages sont captés par les différents dispositifs de collecte, de tri et de ramassage. Néanmoins, 1% des emballages finissent encore au sol ⁽²⁾ (soit 6,4 millions d'emballages chaque jour).

40 %
du territoire est couvert par des dispositifs de tri hors foyer dans l'espace public. 100 initiatives sont lauréates de l'appel à projets CITEO 2025 pour améliorer le captage et installer des équipements.

- 3 %
C'est la baisse du score unique global de la filière depuis 2020 ⁽³⁾. Cette évolution traduit une légère baisse des impacts environnementaux des emballages. Cela est lié à la diminution du gisement ainsi qu'à un léger changement dans le mix des matériaux qui le composent : plus de papier-carton (+ 2 points) dont les impacts sont plus faibles.



AGIR EN RESPONSABILITÉ ET AMÉLIORER L'EFFICIENCE

98 %
C'est la part de marché de CITEO pour la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques, soit 131 148 clients partenaires et 629 collectivités locales sous contrat. Cette large couverture permet d'accompagner significativement les transformations, tant côté réduction, réemploi et recyclabilité des emballages et papiers, que côté optimisation des dispositifs de collecte, de tri et de lutte contre les déchets abandonnés.

+ 1,3 POINT
de recyclage. C'est la performance attendue des 211 initiatives lauréates de l'appel à projets 2025 de CITEO sur les sujets collecte, hors foyer et tri, soit 63 000 tonnes. 20 millions d'habitants sont couverts par ces actions, et près de 60 M€ d'aides à l'investissement ont été attribués.



⁽¹⁾ Source : Stratégie Nationale Bas Carbone 3, vs. Transports (33 %) et Agriculture (20 %).

⁽²⁾ Étude sur le gisement de déchets abandonnés en milieux urbains, CITEO, 2024.

⁽³⁾ Le score unique est un indicateur agrégé utilisé en Analyse de Cycle de Vie pour synthétiser l'ensemble des impacts environnementaux (carbone, extraction matières premières, biodiversité), en une seule valeur numérique. Issu de la méthode européenne Product Environmental Footprint, il est calculé ici sur l'ensemble du gisement mis sur le marché.



Un positionnement unique pour faire bouger les lignes

Au carrefour des pouvoirs publics, des entreprises, des collectivités et des citoyens, CITEO fait converger les intérêts, mobilise toute une filière et transforme les exigences réglementaires en résultats concrets et mesurables. En agissant simultanément sur l'écoconception, la collecte, le tri et le recyclage, CITEO produit un impact systémique à la hauteur des enjeux.



MOBILISER LES CITOYENS

86 %

des Français savent dans quelle poubelle trier leurs déchets (1).

L'effet des récentes campagnes de sensibilisation au geste de tri, réalisées après l'Extension des Consignes de Tri, pour améliorer la qualité du tri.

53 %

des Français trient systématiquement (2) les emballages et papiers, soit + 4 points entre 2021 et 2024.

La proportion des Français qui trient tous leurs emballages atteint 59% en 2024 (+23 points depuis 2021).

26 %

des Français déclarent acheter des produits préemballés réemployables au moins une fois par mois (3).



PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

Environ

37 000

emplois dans la filière, soutenus par CITEO.

Des métiers directement liés à la transition d'un modèle linéaire vers un modèle circulaire, où l'on réemploie, trie et valorise les produits plus longtemps.

99 %

du recyclage des emballages et papiers est réalisé en France et en Europe.

C'est le signe de la volonté d'asseoir la souveraineté économique et industrielle de l'Union européenne et de préserver l'emploi.

85 %

des collaborateurs se disent fiers de travailler chez CITEO.



(1) Les Français et le tri, Toluna-Harris Interactive pour CITEO, 2026.

(2) Observatoire du geste de tri, CITEO, 2024.

(3) Étude Ipsos, 2024, hors recharge et vrac.

Mobilisés à l'échelle EUROPÉENNE et mondiale

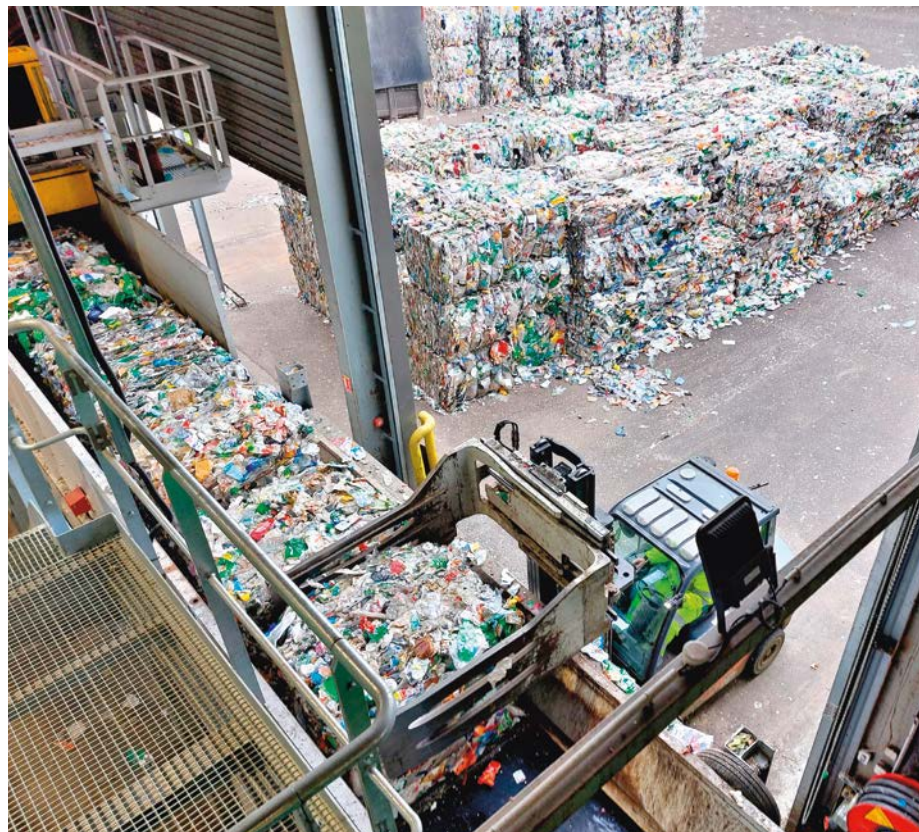
La gestion des déchets et la lutte contre les pollutions sont des enjeux mondiaux. En 2025, le groupe CITEO a continué à travailler avec les acteurs européens et internationaux de l'économie circulaire pour promouvoir et développer la Responsabilité Élargie du Producteur partout dans le monde et œuvrer à son harmonisation et sa simplification, en partageant vision, expérience et bonnes pratiques.

FAIRE AVANCER LA LÉGISLATION ET SA MISE EN ŒUVRE

Entré en vigueur en 2025, le nouveau règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR) sera applicable le 12 août 2026. Il intègre des objectifs ambitieux, comme une réduction de 10% des déchets d'emballages d'ici à 2035 ou 100% d'emballages recyclables d'ici à 2030. CITEO accompagne les entreprises dans sa mise en œuvre. En 2025, le Groupe a notamment organisé des webinars, diffusé des publications pédagogiques et organisé un événement client dédié. Il a par ailleurs participé aux travaux de la Commission européenne pour préparer la législation secondaire qui accompagnera le règlement. CITEO a également fourni des contributions écrites aux initiatives législatives européennes, notamment le règlement Omnibus Environnement ou le futur Circular Economy Act qui portera sur les REP et le marché européen des matières premières secondaires. Le groupe a aussi poursuivi son plaidoyer à l'international, en participant par exemple aux travaux du Comité Européen de Normalisation et à ceux de l'ISO⁽¹⁾ pour le développement d'une norme sur la REP.

CULTIVER DES PARTENARIATS À IMPACT

En Europe, la REP s'est construite dans des cadres nationaux et des modèles variés coexistent. Une harmonisation est aujourd'hui nécessaire pour mettre en œuvre le nouveau règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages, mais aussi pour répondre aux attentes des clients partenaires sur des sujets clés pour eux, comme la déclaration ou la recyclabilité. Face à ces enjeux, les éco-organismes européens doivent renforcer leur collaboration et CITEO s'y emploie activement.



Le groupe travaille aussi main dans la main avec ses partenaires internationaux. Il est par exemple coleader d'un groupe de travail sur la REP au sein de la Prevent Waste Alliance, une organisation mondiale dédiée à la prévention des déchets et à l'économie circulaire. Il accueille par ailleurs régulièrement des délégations – gouvernements, parlementaires, fédérations, associations, etc. – pour leur présenter le modèle français de la REP et ses activités.

(1) ISO : International Organization for Standardization (Organisation internationale pour la standardisation).

Des coopérations renforcées en Europe

CITEO et CITEO PRO ont formalisé un partenariat avec leurs homologues Fost Plus et Valipac en Belgique, Verpact aux Pays-Bas et Valorlux au Luxembourg. Objectif : collaborer plus étroitement pour mieux accompagner les clients partenaires dans leurs stratégies 3R. Dans un contexte réglementaire qui évolue et face à la volonté de simplification, d'harmonisation et de digitalisation des REP au niveau européen, ces coopérations sont essentielles. Elles répondent aussi aux attentes des clients qui, pour certains, ont une activité européenne voire mondiale. Dans le même objectif, CITEO a rejoint EXPRA, association européenne réunissant 38 éco-organismes à but non lucratif.



Une mobilisation collective pour faire de la REP une réalité mondiale

Dans le cadre de son statut d'entreprise à mission, CITEO a participé en août 2025 aux négociations en vue d'un Traité international contre la pollution plastique. Dans ce contexte, le groupe a publié une déclaration commune avec les 50 éco-organismes réunis au sein de la Producer Responsibility Coalition. Ils rappellent notamment que la REP constitue un outil mobilisable à chaque étape du cycle de vie des emballages : collecte, tri, recyclage, mais aussi réduction, réemploi et sensibilisation. CITEO et ses partenaires signifient ainsi qu'avec leur expertise opérationnelle, les acteurs de terrain sont prêts à accompagner et structurer le futur cadre international.

01

Emballages ménagers et papiers graphiques

RÉUSSIR LA TRANSFORMATION VERS DES
EMBALLAGES RÉDUITS ET 100 % CIRCULAIRES

CITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS

adelphe

En 2025, CITEO et Adelphe ont accéléré la transformation de toute la filière. Au-delà des impératifs réglementaires, l'enjeu est de taille : préserver les ressources de la planète en assurant la circularité des emballages et des matières qui les composent. Généralisation de l'écoconception et de la réduction, passage à l'échelle du réemploi, recyclabilité et développement de nouvelles filières de recyclage... Tous les leviers sont activés avec l'ensemble de l'écosystème. La mobilisation des citoyens reste centrale, avec des campagnes de sensibilisation à fort impact.



RÉDUIRE

C'est en agissant dès la conception des emballages qu'il est possible de limiter au maximum leur impact sur l'environnement. C'est pourquoi CITEO et Adelphe initient, soutiennent et accompagnent de nombreuses initiatives, individuelles et collectives, pour renforcer la réduction à la source et l'écoconception dans tous les secteurs d'activité. Ils aident les entreprises à se poser les bonnes questions, à faire les bons choix et à envisager très en amont des alternatives plus sobres, avec les 5 leviers clés de la réduction comme boussole.

• **- 15 %**
d'emballages
ménagers en 2030
par rapport à 2010 ⁽¹⁾.



RÉEMPLOYER

Parce qu'il allonge la durée de vie des emballages et réduit les déchets à la source, le réemploi – emballages réemployables, vrac, recharges – doit aujourd'hui changer d'échelle. À travers, le financement de projets partout en France, le développement des infrastructures et la mise en place d'un système mutualisé et interopérable en grandes et moyennes surfaces, la transformation est à l'œuvre.

• Près de
300 M
d'emballages ménagers
réemployés en 2025 ⁽²⁾.



RECYCLER

En donnant une seconde vie aux matériaux d'emballages et aux papiers, le recyclage contribue très directement à la protection des ressources naturelles et limite les émissions de gaz à effet de serre. Depuis plus de trente ans, CITEO et Adelphe accompagnent tous les acteurs concernés pour améliorer en continu les performances en matière de collecte sélective, de tri et de développement des filières de recyclage.

• **100 %**
des emballages
disposant d'une filière
de recyclage
opérationnelle et 70 %
de taux de recyclage
des emballages
ménagers d'ici à 2030 ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Objectifs de la loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire (AGEC) 2020.

⁽²⁾ Les près de 300 millions d'unités sont l'ensemble des emballages ayant bénéficié d'un soutien à la collecte ou de l'appel à projets « EncoRE plus de réemploi » ou de l'expérimentation ReUse.

ACCOMPAGNER nos clients partenaires pour réussir la transformation des emballages ménagers et papiers

CITEO et Adelphe accompagnent 131148 clients partenaires au quotidien. En allant au-delà de la mise en conformité réglementaire, les deux éco-organismes les aident à déployer des stratégies de réduction, réemploi et recyclage efficaces en conciliant enjeux économiques et environnementaux.

NOMBRE DE CLIENTS AU 31/12/2025

87 972

CITEO Emballages
Ménagers et
Papiers ARC ⁽¹⁾ 2025

+

43 176

Adelphe ARC 2025

=

131 148

Total ARC 2025 soit une variation de 33,8% entre 2024 et 2025.

Deux nouveaux contrats collectifs

Adelphe a signé un 7^e contrat collectif dans le secteur des vins et spiritueux avec la Fédération des Vignerons Indépendants Var-Alpes-Corse, regroupant 400 vignerons. L'éco-organisme a aussi signé un contrat avec le Syndicat National d'Apiculture et l'Union Nationale de l'Apiculture Française, avec 22 800 nouvelles adhésions à la clé.

Forte dynamique commerciale chez Adelphe qui a accueilli 27 000 nouveaux clients partenaires, grâce notamment aux actions de prospection et aux partenariats signés avec les organisations professionnelles des métiers de bouche et des fédérations d'apiculteurs. CITEO maintient le rythme de nouvelles adhésions de l'année 2024.

(1) Arrêté des comptes.

**GISEMENT CONTRIBUANT AU FINANCEMENT DE LA FILIÈRE (EN KT)
PÉRIMÈTRE CITEO ET ADELPHÉ**

	RÉEL 2024	ARC 2025	VARIATION 2024/2025
Acier	214	201	- 6 %
Aluminium	111	105	- 5 %
Papier-carton	1 325	1 363	3 %
Plastique	1 165	1 174	0,8
Verre	2 449	2 437	- 0,5 %
Autres matériaux	24	25	4 %
TOTAL EMBALLAGES MÉNAGERS	5 289	5 306	0,3 %
TOTAL PAPIERS GRAPHIQUES	799	688	- 14 %

MONTANT DES CONTRIBUTIONS (EN M€)

	RÉEL 2024	ARC 2025	VARIATION 2024/2025
Contributions emballages au poids	898	1 119	24,6 %
Contributions emballages unitaires	231	283	22,5 %
Contributions papiers graphiques	60	58	- 4,2 %
TOTAL CONTRIBUTIONS	1 190	1 460	22,7 %

Pour les emballages ménagers, les contributions sont en hausse du fait (i) de l'augmentation des tarifs par matériau entre 2024 et 2025, (ii) de la reprise de la consommation en France qui constitue avant tout un « rebond technique » suite à deux années de baisse. Toutefois, on constate un ralentissement de la consommation sur le 2^d semestre 2025 qui laisse

présager un ralentissement de la tendance sur 2026. Pour les papiers graphiques, la tendance à la baisse se poursuit d'année en année : digitalisation des usages, arrêt progressif des catalogues de vente, expérimentation « Oui Pub » mise en place en 2022 qui a fortement accéléré la chute de l'utilisation des imprimés publicitaires par les distributeurs.

COMPTE DE RÉSULTAT 2025 CITEO ET ADELPHÉ SIMPLIFIÉ (EN M€) (1)

	VARIATION ARC	VARIATION ARC 2024/2025
Charges d'exploitation	1 517	+ 16 %
Autres charges, équilibrage et régularisations	- 34	+ 148 %
Contributions de l'année	1 460	+ 19 %
Résultat avant Provisions pour charges futures	- 91	- 40 %
Provisions pour charges futures	55	- 62 %

(1) Voir le compte de résultat complet p. 43.

MONTANT DES ÉCOMODULATIONS (EN M€)

	RÉEL 2024	ARC 2025	VARIATION 2024/2025
Bonus - Réduction des emballages	3,1	3,7	18,3%
Bonus - Réemploi	2,2	1,2	-46,2%
Bonus - Intégration de MPR ⁽¹⁾	24,3	26,0	6,9%
Bonus - Sensibilisation au geste de tri	2,9	2,6	-9,2%
Total bonus - Emballages	32,5	33,5	3%
Bonus - Présence de Fibre Recyclée	1,9	2,1	9%
Total bonus - Papiers Graphiques	1,9	2,1	9%
Malus 10%	0,7	7,0	849%
Malus 20%	-	0,1	-
Malus 50%	0,0	0,1	64%
Malus 100%	15,1	12,5	-17%
Total malus - Emballages	15,8	19,7	24%
Malus	5,0	6,6	34%
Majoration 5%	0,03	0,04	34%
Total malus - Papiers Graphiques	5,0	6,7	34%
IMPACT TOTAL	13,6	9,2	-32,1%

Du côté des bonus pour les emballages, le niveau global reste relativement stable entre 2024 (32,5 M€) et 2025 (33,5 M€). Cette tendance s'explique principalement par la poursuite des actions écoconception engagées par les entreprises, en particulier en matière d'intégration de matières premières recyclées, qui demeure le premier poste de bonus. À noter que le bonus réemploi est associé à la première mise en marché de l'emballage réemployable. La variation observée entre 2024 et 2025 s'explique

notamment par une baisse du gisement d'emballages réemployables mis en marché. Du côté des malus, l'année 2025 se caractérise par une hausse relativement marquée, principalement liée au renforcement progressif des malus appliqués aux emballages perturbateurs du recyclage. À noter dans les évolutions 2025, la mise en place des malus « petits formats de boisson » et « regroupement d'UVC dans le cadre d'une promotion » (malus de 10%).

(1) MPR : Matière Première Recyclée.

Rendez-vous annuel clients

En septembre 2025, CITEO a tenu sa matinée clients annuelle. Plus de 450 clients partenaires étaient connectés. L'occasion pour eux de mieux comprendre les mécanismes de la REP, évaluer les performances des dispositifs déployés, s'inspirer de projets de transformation en cours avec le soutien de CITEO et partager les orientations pour les mois à venir.



UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT À 360°

Avec plus de 2000 rendez-vous experts, l'offre d'outils et de services a été renforcée pour mieux adresser tous les secteurs et toutes les typologies de clients partenaires. Elle s'articule autour de trois axes :

- **La mise en conformité et la mesure d'impact** : en 2025, CITEO a créé le « cockpit conformité » qui permet aux clients de visualiser, classer et prioriser l'ensemble des dispositions réglementaires qui s'imposeront à eux. Il a également préparé « CITEO décrypte », une nouvelle publication trimestrielle à paraître dès 2026, qui analyse les grands enjeux du règlement européen Packaging & Packaging Waste Reduction (PPWR).
- **Le passage à l'action concret**, avec une palette de solutions pour lever les freins rencontrés. Celle-ci inclut des offres de formation et des ressources pour agir en autonomie, un appui des experts 3R et marchés de CITEO et d'Adelphe, ainsi que des soutiens financiers : 36,2 millions d'euros ont été investis en 2025 dans des appels à projets à destination des clients partenaires sur la réduction et le réemploi.
- **Des démarches collectives** ont été mises en place en 2025 pour faire émerger de nouvelles solutions circulaires, par exemple : 3 groupes de travail sectoriels réduction, 2 groupes de travail sur le recyclage, et 17 comités de suivi et de pilotage transverses sur les sujets des nouvelles filières de recyclage et des petits emballages.

33

formations dispensées aux clients partenaires via le Campus circulaire.

2,5 %

du chiffre d'affaires de CITEO et Adelphe est consacré chaque année à l'accompagnement des clients partenaires.

9,2/10

de taux de satisfaction des clients partenaires sur les rendez-vous experts.

35,1 M€

engagés dans des appels à projets sur le réemploi et 1,1 M€ sur la réduction.



PANORAMA DES REP EMBALLAGES MÉNAGERS EN EUROPE

DÉCEMBRE 2025

Tour d'horizon des législations sur les emballages dans les marchés européens

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

CITEO EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

INSTRUMENT FAVORISER LES USAGES

Panorama des REP

Le panorama des REP Emballages Ménagers en Europe a été conçu pour les clients partenaires qui commercialisent leurs produits dans plusieurs pays européens. Pour chacun des 28 pays sélectionnés, il présente le fonctionnement de la REP, fournit des données clés sur le recyclage, la réduction et le réemploi et indique les règles de marquage des emballages. La prochaine édition de ce Panorama sera réalisée en collaboration avec nos partenaires éco-organismes européens.

Partenariat d'Impact : pour aller au-delà des enjeux de conformité

Au-delà des enjeux de conformité, la transformation des emballages constitue pour les metteurs en marché une véritable opportunité business. Fort de cette conviction, CITEO a lancé les Partenariats d'Impact, une démarche dédiée pour les aider à saisir cette opportunité : en plaçant les enjeux économiques et la stratégie marketing de ses clients partenaires au centre de la réflexion, CITEO construit avec eux des feuilles de route sur mesure.

RÉDUIRE et accompagner à l'écoconception

L'écoconception part d'une idée claire : c'est en intégrant des exigences de sobriété élevées dès la conception des emballages que l'on réduit au maximum leur impact environnemental. CITEO et Adelphe accompagnent toute la filière pour relever ce défi technique, économique et marketing, en plaçant l'écoconception au cœur des usages industriels. Les deux éco-organismes mobilisent leurs expertises et leurs financements autour des deux priorités de l'écoconception : réduire les emballages à la source et améliorer leur recyclabilité.

3 PRIORITÉS

INCITER ET AIDER CHAQUE CLIENT PARTENAIRE À ÉCOCONCEVOIR SES EMBALLAGES

L'écoconception est un levier majeur pour réduire l'impact environnemental des emballages et papiers. Réduction de l'usage de ressources vierges, choix de matériaux recyclables, intégration de la matière recyclée dans les nouveaux emballages... Elle permet de prendre en compte les enjeux de durabilité en amont, dès la phase de conception. CITEO et Adelphe accompagnent leurs clients de manière personnalisée dans cette démarche.

ÉCOCONCEVOIR DES EMBALLAGES UTILES ET SOBRES EN RESSOURCES

Réduire les emballages, ce n'est pas seulement les limiter à leurs fonctions essentielles : c'est aussi éviter les emballages de regroupement, développer les grands formats, privilégier les formats souples réutilisables et recyclables, ou encore proposer de nouveaux produits concentrés, sous forme solide ou à diluer.

CITEO et Adelphe agissent auprès de toutes les parties prenantes pour progresser collectivement et individuellement sur ces 5 leviers.

ANTICIPER ET PRÉPARER LA RECYCLABILITÉ DE TOUS LES EMBALLAGES

En complément de la réduction des emballages, l'écoconception passe aussi par leur recyclabilité. CITEO et Adelphe contribuent activement à faire avancer les normes européennes dans ce domaine, permettant aux metteurs en marché d'anticiper les échéances à venir. Les deux éco-organismes soutiennent par ailleurs des projets de R&D et de recyclabilité.

● PRIORITÉ 1

INCITER ET AIDER CHAQUE CLIENT À ÉCOCONCEVOIR SES EMBALLAGES

CITEO et Adelphe accompagnent leurs clients de manière proactive pour intégrer l'écoconception dans leurs pratiques. Les deux éco-organismes développent notamment des services et outils digitaux dédiés, tout en misant sur l'accompagnement humain et sur des démarches sectorielles ou cross-sectorielles.

• Permettre le passage à l'action

En 2025, 70% du gisement déclaré par les clients partenaires de CITEO et 52% de celui d'Adelphe ont bénéficié d'un accompagnement à l'écoconception. Par ailleurs, l'année a été marquée par une transformation majeure : la refonte du portail écoconception de l'Espace Client CITEO, devenu **une véritable plateforme opérationnelle d'aide à la décision**. Avec une approche personnalisée et un accent mis sur les impacts environnementaux, le nouveau portail facilite le passage à l'action des clients. Il inclut notamment :

- Une nouvelle vue personnalisée fondée sur l'analyse de la déclaration,
- Une hiérarchisation des emballages à fort impact,
- Des recommandations 3R ciblées, articulées avec les données déclaratives et intégrées à un tableau de bord interactif,
- Une estimation des bénéfices environnementaux associés aux différentes recommandations.



Concours Millésime : 5 projets à l'honneur

Organisé par Adelphe, le concours Millésime soutient des initiatives d'écoconception, de réemploi et d'innovation liées aux emballages dans le secteur des Vins & Spiritueux, cidres et bières. Les 5 lauréats de l'édition 2025 ont ainsi bénéficié d'une enveloppe de 10 000 euros pour faire avancer leurs projets.

Une année clé pour les Plans de Prévention et d'Écoconception (PPE)

Pour les metteurs en marché, les PPE constituent une obligation réglementaire, mais aussi une opportunité de se projeter à moyen terme pour réduire les impacts environnementaux de leurs emballages en activant les 3R, réduction, réemploi, recyclage. En 2025, CITEO et Adelphe ont commencé à aider leurs clients partenaires à préparer le bilan de leur PPE 2020-2025 et ont présenté les contours du nouveau dispositif des plans pour la période 2026-2030. Les deux éco-organismes ont notamment mis à leur disposition des formulaires clés en mains et engagé des actions de communication : webinaires, e-mailings, contenus sur le portail client etc.

Des diagnostics écoconception sur site

3 entreprises du secteur de l'industrie des dispositifs médicaux ont bénéficié d'un diagnostic réalisé par Adelphe sur leurs sites : les actions possibles de réduction à la source et d'écoconception identifiées permettent une réduction du volume d'emballages de 48 tonnes et une économie de 157 000 euros. Trois autres campagnes de diagnostics sont en cours dans le secteur Vin et celui de la boulangerie.

± 22 000

PPE ont été élaborés par les clients de CITEO et Adelphe 2020-2025, cela représente + de 80% du gisement d'emballages et papiers déclaré.

● PRIORITÉ 2

ÉCOCONCEVOIR DES EMBALLAGES UTILES ET SOBRES EN RESSOURCES

Dans le cadre de l'appel à projets Réduction 2025 initié par CITEO et Adelphe en 2025, **14 entreprises ont obtenu un financement total de 1,1 million d'euros** pour faire avancer des innovations concrètes. Fontaines à eau de 5 litres, tubes de mayonnaise, barquettes de produits de la mer, bouteilles de sirop, canettes, paquets de céréales, pots de rillettes, lots de biscuits... De nombreux emballages sont concernés, avec à la clé une réduction attendue de 239 tonnes, majoritairement du plastique. Par ailleurs, trois premiers **groupes de travail sectoriels** ont été mis en place en 2025, pour avancer à l'échelle de marchés entiers sur des sujets où des marges de progrès sont possibles : la réduction du vide dans les emballages de vente à distance, la suppression des emballages de lots promotionnels pour la grande distribution et la suppression des étuis en carton dans le secteur de la Cosmétique.

Vers une liste partagée des emballages inutiles

En 2025, CITEO et Adelphe ont mené une étude sur les emballages inutiles. Elle accompagne l'application du décret 3R et permettra d'anticiper le règlement européen PPWR. Elle établit qu'un emballage devient « candidat à l'inutilité » s'il répond à l'un des quatre critères objectifs retenus. Un comité composé d'acteurs de la filière, d'associations et d'experts formalisera chaque année une liste d'emballages jugés inutiles sur la base de ces critères.

Critère 1

Il s'écarte du marché.

Pratique isolée

Ex. : un manchon sur un bouchon.

Critère 2

Il est une mauvaise pratique généralisée.

Caractère excessif mesuré

Ex. : blister pour piles surdimensionné.

Critère 3

Il a une fonctionnalité redondante.

Redondance avec le produit ou l'emballage

Ex. : double fermeture.

Critère 4

Il trompe le consommateur.

Induit en erreur sur la quantité de produit vendue

Ex. : faux fond, double pari.

6

acteurs de la filière viticole ont été sélectionnés par Adelphe dans le cadre de l'appel à projets

Réduction du poids des bouteilles syndicales. 250 millions de bouteilles sont concernées, soit 9800 tonnes de verre économisées.

7 entreprises vont également bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour réduire le poids des bouteilles propriétaires, soit 1300 tonnes de verre en moins.

Un site ouvert à tous pour signaler les emballages excessifs

« Moins c'est mieux ! », c'est le nom du dispositif en ligne mis en place pour signaler les emballages qui semblent excessifs. 293 signalements ont été effectués par des citoyens consommateurs en 2025 et ont été transmis aux entreprises concernées. Les experts des deux éco-organismes travaillent ensuite avec elles pour identifier des solutions de réduction.



Emballages en plastique à usage unique : quelles alternatives ?

CITEO et Adelphe ont partagé avec leurs clients les résultats d'une étude visant à accélérer la réduction des emballages à usage unique et à explorer des alternatives sans plastique. 36 couples de produits et d'emballages ont été analysés, avec 21 alternatives proposées.

● PRIORITÉ 3

ANTICIPER ET PRÉPARER LA RECYCLABILITÉ DE TOUS LES EMBALLAGES

Améliorer la recyclabilité des emballages est une des priorités des démarches d'écoconception. En 2025, au sein du Comité Européen de Normalisation (CEN), CITEO a contribué au pilotage des **travaux sur les normes européennes de recyclabilité des emballages en plastique**, qui ont été finalisées et reconnues par la Commission européenne. Il a aussi participé activement aux réflexions sur les normes associées aux autres matériaux et a contribué à la préparation des actes délégués du règlement PPWR.

Trois appels à projets ont par ailleurs été lancés en 2025 pour améliorer la recyclabilité de différents emballages : les blisters des médicaments en PVC/aluminium (voir encadré), les blisters en carton/PET et les emballages de beurre. Différents groupes de travail thématiques ont également été mis en place. Adelphe a notamment réuni les acteurs de la filière Vin concernés par le Bag-in-Box : pour améliorer la manière dont il est trié, et définir des solutions de prédécoupe et de marquage qui seront testées en 2026.

36 000

tonnes d'emballages disposent de solutions de recyclabilité grâce à l'ensemble des travaux de R&D et appels à projets conduits en 2025.

5 laboratoires pharmaceutiques engagés pour un blister recyclable

Pour lever les obstacles à la recyclabilité des blisters de médicaments, Adelphe a lancé en 2025 un appel à projets dédié : les 5 entreprises lauréates bénéficieront pendant trois ans d'un accompagnement technique et financier de 200 000 euros. Un guide de la recyclabilité du blister pharmaceutique diffusé en 2025 détaille les différentes pistes d'actions identifiées à ce jour.

Des impacts positifs concrets

Via les appels à projets et les actions de R&D, les travaux soutenus par CITEO et Adelphe en 2025 font avancer la recyclabilité sur des sujets clés :

- Remplacement des films PVC par des films PE sur les barquettes de viande ou de poisson de plusieurs distributeurs,
- Substitution des opercules aluminium des pots de crème fraîche par des opercules plastiques plus compatibles avec le recyclage,
- Création d'un nouveau buvard pour la viande compatible avec le recyclage, en cours de test.



Une prime pour encourager l'usage de matières recyclées

L'incorporation de matières recyclées dans les emballages constitue un enjeu majeur. Mise en place par CITEO et Adelphe, « la prime MPR » (Matière Première Recyclée) bénéficie aux metteurs en marché qui montrent la voie dans ce domaine. Créé en 2020, ce dispositif financier incitatif s'est progressivement élargi et mobilise aujourd'hui une enveloppe de plusieurs dizaines de millions d'euros. Financée par les contributions plastiques des metteurs en marché, la prime stimule la demande de matière recyclée en la rendant plus compétitive par rapport à la matière vierge. Elle joue ainsi un rôle essentiel pour préparer les objectifs à l'horizon 2030 et accélérer la circularité.

Faire du RÉEMPLOI une réalité opérationnelle à grande échelle

Le réemploi des emballages a un rôle clé à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources (1). Il est déjà une réalité économique en France et constitue une attente des citoyens consommateurs et du législateur. CITEO et Adelphe sont mobilisés pour la faire changer d'échelle en soutenant des projets partout en France, en développant les infrastructures mutualisées, en l'installant de manière accessible, partagée et interopérable dans les magasins de quatre régions, et en (ré)inventant le geste de retour plus de trente ans après le geste de tri.

3 PRIORITÉS

FINANCER ET ACCOMPAGNER DES PROJETS D'AVENIR

Faire du réemploi des emballages une réalité partout en France nécessite de changer les modes de consommation et de production. Pour y parvenir, CITEO et Adelphe soutiennent les acteurs de la filière en leur permettant d'innover, d'expérimenter et de développer des solutions de réemploi impactantes. Emballages réemployables, vrac, recharges... Depuis 2023, 550 projets et initiatives ont bénéficié d'un financement, pour un montant de 120 millions d'euros.

DÉVELOPPER ET ORGANISER LES INFRASTRUCTURES DU RÉEMPLOI

CITEO et Adelphe accompagnent le développement d'infrastructures industrielles mutualisées économiquement viables pour faire grandir le réemploi : avec le développement d'emballages réemployables standardisés R-cœur et la structuration de l'activité de lavage en France, par exemple.

DÉPLOYER DES DISPOSITIFS MUTUALISÉS ET INTEROPÉRABLES À FORT IMPACT

Partager la même boucle de réemploi, les mêmes infrastructures, la même logistique, la même communication auprès des citoyens consommateurs, est clé pour rendre le réemploi simple et compétitif. Dans cet objectif de massification, CITEO et Adelphe ont lancé ReUse, une expérimentation de consigne pour réemploi inédite pour les produits alimentaires vendus en grandes et moyennes surfaces auprès de 16 millions de consommateurs, et dans 4 régions.

300 M

d'emballages ménagers réemployés en 2025 grâce à 175 M€ de financement engagés entre 2023 et 2025, dans le cadre de l'obligation 5% réemploi et des soutiens à la collecte (2).

(1) À partir de 2 à 4 utilisations, le réemploi d'un emballage en verre possède un avantage environnemental systématique par rapport à l'usage unique. Évaluation environnementale de la consigne pour réemploi des emballages en verre, ADEME, 2023.

(2) Les près de 300 millions d'unités sont l'ensemble des emballages ayant bénéficié d'un soutien à la collecte ou de l'appel à projets « EncoRE plus de réemploi » ou de l'expérimentation ReUse. Pour voir le détail de l'obligation 5%, voir p. 66. Détails des soutiens à la collecte : 7 M€, dont 2 M€ comptabilisés à fin 2025 et 5 M€ correspondant à une estimation des volumes qui seront à régulariser en 2026.



« ENCORE PLUS DE RÉEMPLOI » 2025 EN UN COUP D'ŒIL

35,1 M€ de financements

181 projets lauréats

Le secteur des boissons, champion des lauréats :

- Boissons > 78 projets
- Non alimentaire > 39
- Mixte boissons et alimentaire > 37
- Alimentaire > 24
- Restauration > 3 (livraison et à emporter)

Les emballages réemployables en tête des projets financés :

- Emballages réemployables > 91%
- Recharge > 5%
- Vrac > 3%
- Mixte > 1%

Des projets pour passer à l'action⁽¹⁾ :

- Investissements > 151 projets
- Opérations de réemploi > 79
- Développements (emballage, dispositif, logiciel) > 74
- Études > 57
- Expérimentations en points de vente > 33
- Campagnes de communication > 13

Embarquer la filière Vin

Pour embarquer le secteur des vins, aux initiatives locales nombreuses, Adelphe a organisé quatre réunions collectives avec les organisations professionnelles Inter Oc, Inter Rhône, InterLoire, CIVP et les opérateurs de réemploi les plus proches, et deux webinars. En 2025, Adelphe a par ailleurs préparé un partenariat, signé en 2026, avec France Consigne pour structurer et massifier le réemploi des bouteilles dans la filière viticole.

● PRIORITÉ 1

FINANCER ET ACCOMPAGNER DES PROJETS D'AVENIR

Depuis 2023, CITEO et Adelphe organisent chaque année l'appel à projets « EncoRE plus de réemploi », qui soutient concrètement les acteurs de la filière pour engager la transition des modes de production et de consommation vers le réemploi. Objectif : **faire émerger de nouvelles solutions opérationnelles et efficaces**, qui contribueront à atteindre les 10% d'emballages réemployés d'ici à 2027 prévus par la loi AGECE.

Les projets lauréats bénéficient d'un soutien financier significatif, mais aussi pour certains d'entre eux d'un accompagnement sur mesure par les experts des deux éco-organismes. **65 projets sur les 228 sélectionnés en 2024 ont ainsi été accompagnés en 2025** : pour développer le réemploi pour de nouveaux produits comme le parfum, avec une coalition d'industriels de la parfumerie (Adopt Parfums, Diptyque, Parfums Christian Dior, Interparfums, Kenzo, Nocibé et Beauty Success) qui teste une solution de lavage pour les flacons et autres emballages de parfums ; pour diversifier les matériaux d'emballages, comme Sill Entreprises, Olga et Picard, à travers le projet Dropack, qui ont expérimenté la réemployabilité du plastique, en particulier dans l'univers du plat préparé ; pour développer le vrac : en pharmacie (Pharma-Recharge), pour les liquides visqueux (Cameleon Group), en le rendant plus pratique (Juwin) ; en soutenant les études de 10 fédérations professionnelles⁽²⁾ et des campagnes de communication.

L'édition 2025 de « EncoRE plus de réemploi » a de nouveau mis en lumière des initiatives **prometteuses**. Sur les 181 projets lauréats, 82% sont portés par nos clients partenaires, 18% par des apporteurs de solutions et un par une fédération professionnelle. 139 ont une envergure nationale et 42 une portée régionale.

(1) Un même projet peut adresser plusieurs thématiques.

(2) COSMÉBIO (association française de la cosmétique bio et naturelle); LEEM (organisation professionnelle des entreprises du médicament); ALLIANCE 7 Services (syndicats des métiers de l'épicerie et de la nutrition spécialisée); SYNDIFRAIS (Syndicat National des Fabricants de Produits Laitiers Frais); Fict (Les Entreprises Françaises de Charcuterie Traiteur); ETF (le syndicat des Entreprises du traiteur frais); Syndicat français des Sirops.

• **Un nouveau baromètre pour faire l'état des lieux de la filière**

En 2025, le Réseau Vrac & Réemploi, Deloitte et CITEO ont édité la toute première version du Baromètre économique de la filière du vrac et du réemploi, sur les résultats de l'année 2023. Un jalon initial vers une connaissance plus approfondie et mature de la filière. En identifiant les catégories d'acteurs clés, en mesurant les capacités industrielles et le potentiel de création d'emplois en France et en sondant les besoins du secteur tout en intégrant les objectifs réglementaires, le baromètre offre une première vision d'ensemble. Devenu un document de référence, une deuxième édition est prévue en 2026.



● **PRIORITÉ 2**

DÉVELOPPER ET ORGANISER LES INFRASTRUCTURES DU RÉEMPLOI

Pour s'inscrire massivement dans le quotidien des Français, le réemploi doit pouvoir s'appuyer sur des infrastructures robustes, répondant aux enjeux économiques, opérationnels et sanitaires. CITEO et Adelphe travaillent main dans la main avec tous les acteurs concernés pour construire ces piliers essentiels.

• **Vers des emballages réemployables standardisés**

La standardisation des emballages est un levier clé de compétitivité pour le réemploi. Dans cette perspective, en 2025 CITEO et Adelphe continuent le développement de la gamme des emballages réemployables R-cœur. Ils sont destinés à être mutualisés entre plusieurs metteurs en marché et produits, afin de simplifier la collecte, la massification, le tri et le lavage.

Si des formats en plastique ou inox sont étudiés via la R&D, la gamme est aujourd'hui centrée sur les emballages réemployables en verre. Un nouveau cap a été franchi en 2025, avec deux références : la bouteille « 1 litre fraîcheur » et la bouteille ambrée 75 cl sont disponibles. En 2025, les travaux de R&D se sont poursuivis pour valider de nouveaux modèles en production mis à disposition des metteurs en marché dès 2026.

LA FAMILLE R-CŒUR S'AGRANDIT



• Faire émerger un réseau d'infrastructures de lavage d'emballages réemployables

La filière du réemploi doit pouvoir compter sur une activité de lavage mutualisé opérationnelle avec un maillage de centres de lavage optimal répartis sur le territoire et présentant les garanties sanitaires et de qualité nécessaires, en s'appuyant notamment sur les unités déjà en place. En 2025, CITEO et Adelphe ont poursuivi une série d'actions pour y contribuer :

- **Réalisation de 13 audits de centres de lavage**, qui ont permis de faire un état des lieux précis, d'identifier les besoins et les pistes d'action en termes de qualité système et matériel.
- **Essais métiers menés avec des laveurs, industriels, concepteurs de machines et organismes de référence** pour définir les modalités du lavage des bouteilles et bocaux réemployables à grande échelle.
- **Rédaction d'une deuxième version du « Guide du Lavage des emballages alimentaires réemployables en verre »** sur la base de ces travaux, pour publication en février 2026.
- **Création d'un Comité de concertation Lavage alimentaire** ⁽¹⁾, 7 réunions ont permis d'aboutir à une première feuille de route commune applicable dès 2026, portant sur le lavage des bouteilles et bocaux en verre par immersion. Elle pose les fondements et les besoins d'une filière de lavage structurée, compétitive et durable, capable d'accompagner le passage à l'échelle nationale du réemploi d'ici à 2030. Le Comité renouvellera son travail tous les deux ans pour réévaluer les besoins en fonction du développement réel du réemploi en France.
- **Préparation d'un appel à projets Lavage** à venir en 2026, comme première pierre de la feuille de route lavage alimentaire.
- **Soutien exceptionnel aux laveurs de bouteilles en 2025** sous forme d'avance remboursable. Ce soutien était calculé candidat par candidat sur la base des créneaux vides et des coûts fixes associés, non couverts par leur chiffre d'affaires. Le bilan est de 10 lauréats dont 9 contractualisés à fin 2025, pour une enveloppe distribuée de 5,6 millions d'euros entre décembre 2025 et avril 2026.

R&D : avancer vers des emballages plastiques réemployables

Pro²Reuse, c'est le nom d'un projet de recherche soutenu par CITEO et Adelphe pour développer une méthode fiable et industrialisable d'évaluation de la réemployabilité des emballages plastiques. Lauréate de l'appel à projets « EncoRE plus de réemploi » en 2023, l'initiative Pro²Reuse est portée par le Centre Technique Industriel de la Plasturgie et des Composites et le Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles. Elle s'appuie sur une plateforme industrielle unique disposant de 5 modules techniques, capables de simuler des boucles de réemploi représentatives de l'usage réel d'un emballage alimentaire plastique. Le projet sera finalisé courant 2026.



(1) Comité composé, outre CITEO, de représentants des producteurs (Association Nationale des Industries Alimentaires), des collectivités locales (Cercle National du Recyclage et Régions de France) et de l'écosystème du réemploi (France Consigne et Réseau Vrac & Réemploi).

● **PRIORITÉ 3**

**REUSE :
UNE EXPÉRIMENTATION
INÉDITE DE CONSIGNE POUR
RÉEMPLOI EN MAGASIN**

Après deux ans de travaux et de réflexion collective, le projet ReUse lancé par CITEO et Adelphe est devenu une réalité dans 4 régions françaises : depuis le 12 juin 2025, des produits alimentaires du quotidien sont proposés dans des emballages réemployables consignés, et dans plusieurs centaines de magasins en Bretagne, Normandie, dans les Pays de la Loire et les Hauts-de-France. Il s'agit aujourd'hui du dispositif de consigne pour réemploi mutualisé et interopérable le plus avancé du territoire. Cette expérimentation permet de tester les conditions de réussite du passage à l'échelle nationale en grandes et moyennes surfaces.

• **Un système mutualisé, interopérable et clair pour les consommateurs**

Metteurs en marché, distributeurs, marques, verriers, opérateurs de récupération, de lavage... ReUse a été coconstruit avec une coalition de plus de 400 acteurs de la filière réemploi. Le dispositif est déployé dans plusieurs centaines de magasins de 6 enseignes de la grande distribution (Carrefour, Coopérative U, Intermarché, Monoprix, E. Leclerc, La Brasserie du Bout du Monde). Ils commercialisent plus d'une centaine de références produits de près de 50 marques. Pour viser un optimum économique et environnemental, l'expérimentation repose sur une boucle logistique mutualisée et interopérable permettant de collecter les emballages

À FIN 2025, REUSE C'EST :

6

enseignes de la grande distribution.

≈ 350

magasins participants à l'expérimentation dans 4 régions pilotes.

141

références disponibles en rayon.

16 MILLIONS

de consommateurs qui ont accès à cette offre.

7

vidéos thématiques, et des kits d'opérationnalisation téléchargeables mis à disposition des distributeurs et metteurs en marché qui s'engagent dans l'expérimentation, avec 2 vidéos introductives et 7 modules pédagogiques.



Reuse Economy Expo

CITEO, CITEO PRO et Adelphe ont participé à la Reuse Economy Expo 2025 qui a attiré plus de 3 000 participants. Sur leur stand et lors de différentes prises de parole, ce fut l'occasion de dévoiler quelques jours avant son lancement, des éléments sur l'expérimentation ReUse (parcours consommateurs en magasin, signalétique en rayon, etc.), et de partager une analyse des impacts économiques et industriels du réemploi dans les territoires, les résultats de « EncoRE plus de réemploi » et des retours d'expérience de nos homologues européens.



ReUse day

En 2025, deux ReUse day ont réuni à chaque fois plusieurs centaines de participants. Fédérant toute la communauté de l'expérimentation ReUse, ces journées ont permis de faire le point sur l'avancement du projet et de partager les retours d'expérience.

réemployables et de les acheminer vers des centres de massification et/ou sites de lavage, puis de les retourner chez les industriels pour re-remplissage, avant retour en rayon. Plusieurs conditions de succès sont réunies :

- **Un parc mutualisé d'emballages réemployables standardisés**, les R-cœur (voir page 22),
- **Un fournisseur de service unique**, Go! Réemploi pour opérer sur le terrain : gestion du parc d'emballages, fonctionnement opérationnel de la boucle, pilotage du système d'information dédié, etc.
- **Une communication auprès du consommateur impactante, claire et lisible**, avec un parcours en magasin doté d'une signalétique reconnaissable (à dominante violette!) et d'un message pédagogique et incitatif « Rapportez-moi pour réemploi », repris sur les emballages.

Les premiers enseignements de l'expérimentation seront dévoilés à partir du printemps 2026, qui sera également l'année de préparation de la gouvernance et des modalités du déploiement au national.

• Deux vagues de communication pour accompagner ReUse en région

En 2025, pour faire connaître l'expérimentation aux 16 millions de citoyens consommateurs concernés, un concept de campagne pensé en deux temps a été mis en place. Il est basé sur les codes de la campagne nationale (tonalité et créativité) avec un fort ancrage local pour valoriser l'accès privilégié à ce dispositif :

- Lancement en juin : annoncer l'arrivée des emballages réemployables,
- Déploiement en octobre : expliquer leur fonctionnement et indiquer où les trouver.

3,9 M€

ont été investis pour les deux vagues de communication en 2025.

80 %

des habitants des 4 régions touchés par les deux vagues de campagne.



Collecter et trier pour RECYCLER plus et mieux

Recycler toujours plus et mieux est indispensable pour développer une vraie circularité et préserver les ressources naturelles. CITEO et Adelphe mobilisent leurs expertises et des financements pour relever les défis techniques et économiques. Depuis le geste de tri jusqu'aux procédés industriels de recyclage en passant par la collecte et les centres de tri, ils s'inscrivent dans une logique d'accélération, d'amélioration et d'innovations, avec des avancées structurantes en 2025.



PRIORITÉS

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2025, CITEO et Adelphe ont accompagné 629 collectivités locales en leur apportant un soutien financier et technique majeur.

ACTIVER LES BONS LEVIERS POUR AMÉLIORER LES PERFORMANCES

Près de 60 millions d'euros d'aides à l'investissement ont été accordés en 2025 à des acteurs des territoires, principalement des collectivités, pour améliorer les performances de la collecte et du tri.

APPORTER DES SOLUTIONS SUR MESURE EN OUTRE-MER

Extension des Consignes de Tri à tous les emballages et papiers, modernisation de sept centres de tri, nouvelle offre de reprise spécifique... L'année a été marquée par des avancées importantes en outre-mer.

MIEUX CONNAÎTRE LES ORDURES MÉNAGÈRES POUR MIEUX TRIER

Une vaste campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères a permis de mieux identifier les emballages jetés par erreur et les leviers à actionner pour progresser.

CONCEVOIR DES OFFRES DE REPRISE CIBLÉES

Pour faire progresser la collecte et le tri partout, CITEO et Adelphe ont lancé une nouvelle solution de reprise hors foyer des emballages et papiers graphiques issus de la consommation nomade.

CONTINUER À FAIRE PROGRESSER LE RECYCLAGE

De la R&D aux nouvelles filières de recyclage en passant par le surtri, CITEO et Adelphe investissent et agissent pour améliorer le recyclage des emballages et papiers.

QUALITÉ, REPRISE, TRAÇABILITÉ :

Un suivi structuré et régulier est réalisé notamment à travers deux observatoires annuels.

AGIR CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Partout, les déchets abandonnés au sol ont des impacts significatifs sur la biodiversité. Pour lutter contre ce fléau, CITEO et Adelphe ont signé en 2025 155 nouvelles conventions dédiées avec tous les acteurs concernés.

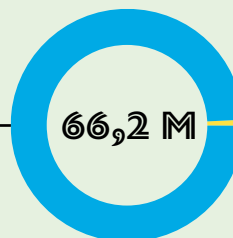


629

contrats avec les collectivités locales pour CITEO et Adelphe en 2025, soit 97,8% de la population, dans l'Hexagone et les territoires d'outre-mer.

NOMBRE D'HABITANTS COUVERTS PAR UN DISPOSITIF DE COLLECTE SÉLECTIVE EN 2025 (PÉRIMÈTRE CITEO ET ADELPHÉ)

65,8 M d'habitants dans des collectivités sous contrat avec CITEO ou Adelphe



0,4 M d'habitants dans des territoires en pourvoi (Mayotte, 2 territoires de Guyane sur 3, et Saint-Pierre-et-Miquelon).

● PRIORITÉ 1

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

• **Les collectivités locales jouent un rôle central dans la collecte et le tri des déchets d'emballages ménagers et papiers**

Si les tonnes recyclées progressent, certains matériaux comme le plastique et l'aluminium sont encore loin des objectifs réglementaires. Au quotidien, CITEO et Adelphe accompagnent les collectivités pour améliorer les performances et optimiser les coûts, tout en déployant des solutions opérationnelles.

Depuis plus de trente ans, CITEO et Adelphe accompagnent les collectivités locales dans la mise en œuvre et l'optimisation de leurs dispositifs de collecte sélective, en leur apportant un soutien financier et technique majeur. Les deux éco-organismes agissent en proximité avec des collectivités de toutes tailles et mettent à leur disposition des expertises et des outils, tout en soutenant financièrement leurs projets de transformation de leurs dispositifs de collecte et de tri.

Cette très large couverture du territoire permet une action d'envergure et cohérente de la gestion de la collecte et du tri, l'animation du lien entre les collectivités qui ont les mêmes préoccupations en matière de performance et de maîtrise des coûts, et un rayonnement au national des démarches locales vertueuses. En 2025, CITEO et Adelphe ont apporté un soutien financier d'un peu plus de 1 milliard d'euros aux collectivités, couvrant les coûts de collecte et de tri optimisés des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques qu'elles supportent. Les éco-organismes assurent par ailleurs un suivi des performances de tri et de recyclage, et une traçabilité rigoureuse des tonnes de déchets d'emballages et papiers recyclés.



SOUTIENS (EN M€)

	RÉEL 2024	ARC 2025	VARIATION 2024/2025
EMBALLAGES MÉNAGERS			
Soutien à la collecte sélective et au tri (Scs)	621,3	651,6	5%
Soutien à la performance (Spr)	1 771	219,8	24%
Soutien au recyclage des métaux récupérés hors collecte sélective (Srm)	7,4	7,3	-1%
Soutien spécifique à la valorisation organique des papiers cartons pour les seules collectivités territoriales ultra marines (Svo)	0,35	0,27	-21%
Soutiens financiers à la valorisation énergétique des emballages dans les refus issus des centres de tri (Sve refus)	12,3	12,0	-2%
Soutien à la valorisation énergétique des emballages restant dans les OMR (Sve OMR)	15,0	9,9	-34%
Soutien à la communication (Scom)	13,1	13,3	1%
Soutien à l'ambassadeur de Tri (Sadt)	24,1	36,2	50%
Soutien à la connaissance des coûts (Scs)	20,1	21,2	5%
Total soutiens emballages ménagers	890,9	971,6	9%
PAPIERS GRAPHIQUES			
Soutien au recyclage	56,0	63,6	14%
Soutien au compostage	0,1	0,1	-15%
Soutien à la majoration à la performance	5,0	0,0	-100%
Total soutiens papiers graphiques	61,1	63,7	4,3%
TOTAL DES SOUTIENS VERSÉS	952	1 035	9%

Pour les emballages ménagers, augmentation des soutiens par effet volume (+ 42 M€) portée par la progression des emballages en plastique. Des évolutions de barème augmentent également les soutiens (+ 38 M€).

Pour les papiers graphiques, malgré une baisse des tonnages, augmentation des soutiens du fait d'une hausse du taux d'acquiescement⁽¹⁾ par les pouvoirs publics (intégration des free-riders).

(1) Taux d'acquiescement : part des tonnages soutenus par CITEO.

TONNES RECYCLÉES (EN KT) – PÉRIMÈTRE CITEO ET ADELPHÉ

	RÉEL 2024	ARC 2025	VARIATION 2024/2025
EMBALLAGES MÉNAGERS			
Acier	112	112	0%
Aluminium	27	29	9%
Papier-carton complexé issu de la CS (PCC)	39	39	-1%
Papier-carton non complexé issu de CS ou déchèterie (PCNC)	1 057	1 080	2,1%
Plastiques	324	346	7%
Verre	2 102	2 101	0%
Tonnes recyclées issues de collecte sélective	3 661	3 706	1%
Acier de mâchefers	87	86	-2%
Acier OMR ⁽¹⁾	11	12	7%
Aluminium de mâchefers	17	16	-5%
Aluminium OMR	2	2	0%
Tonnes recyclées hors collecte sélective	117	116	-1%
Pourvoi	0	0	0%
Hors Foyer	0,08	0,19	130%
RVM ⁽²⁾	5	6	24%
Total collecte spécifique	5	6	26%
Total Emballages Ménagers	3 783	3 828	1%
PAPIERS GRAPHIQUES			
Total Papiers Graphiques	827	667	-19%
TOTAL DES TONNES RECYCLÉES	4 610	4 495	-3%

Au global, les tonnes recyclées d'emballages ménagers ont augmenté de 45 kt (soit +1%) entre 2024 et 2025. Cela s'explique par un effet performance sur un gisement stable.

Les papiers-cartons progressent de 2%, ce qui est directement lié à la hausse cumulée du gisement et de la consommation.

Les emballages en plastique progressent plus fortement. Une augmentation portée par la montée en puissance du Flux Développement et un meilleur captage des films.

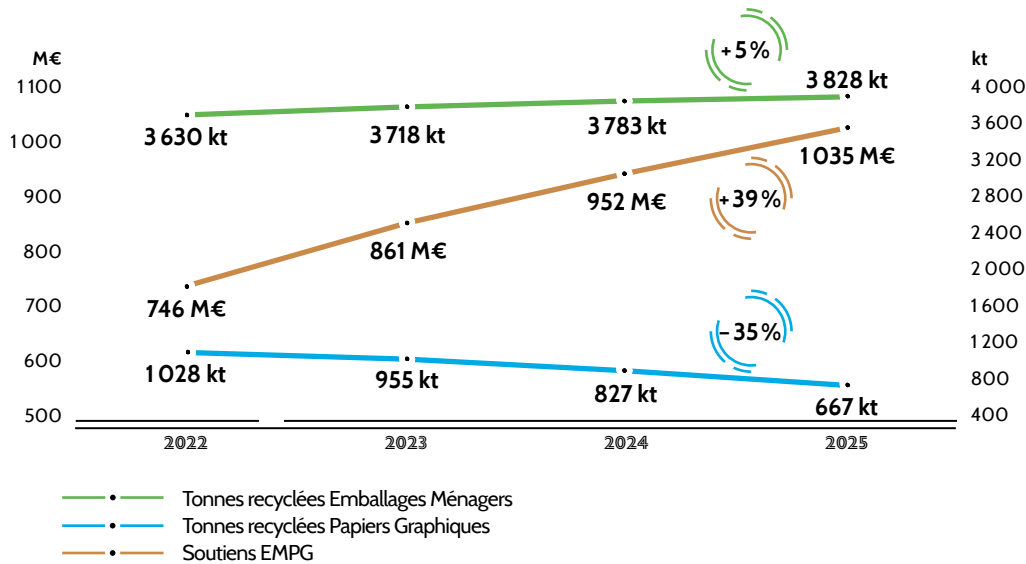
Sur les autres matériaux, les performances en hausse sont masquées par la baisse du gisement.

Les tonnes recyclées de papiers graphiques sont en diminution (-160 kt, soit -19%) du fait de la baisse structurelle du gisement.

(1) Ordures Ménagères Résiduelles.

(2) Reverse Vending Machine.

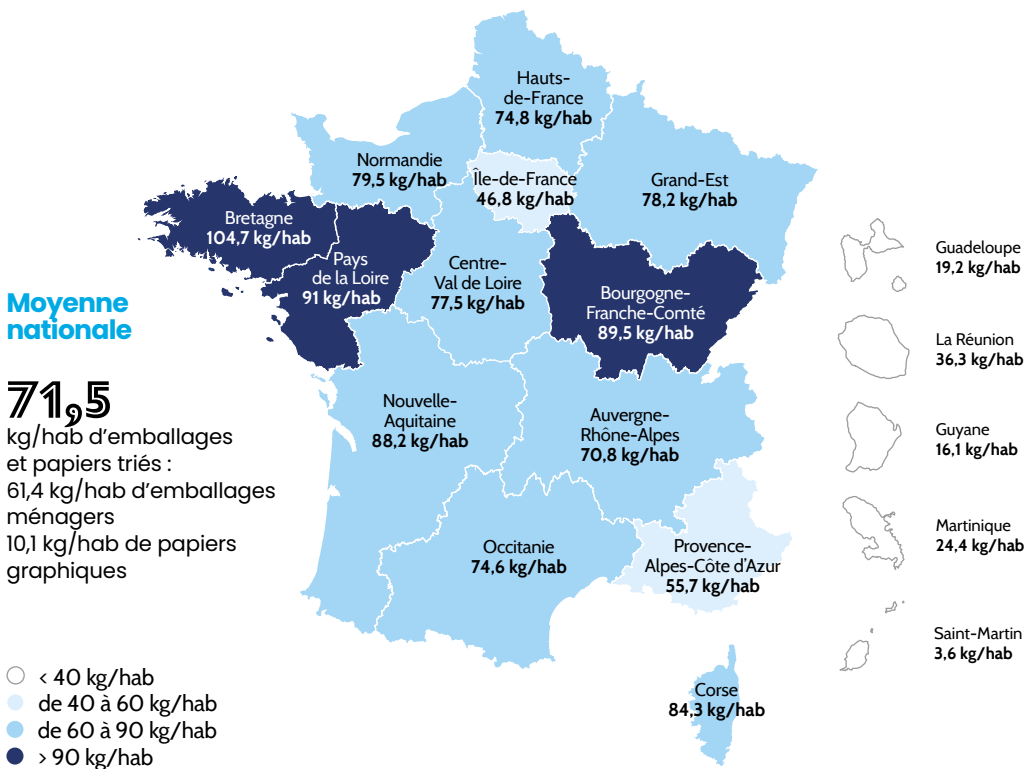
ÉVOLUTION DES SOUTIENS VS ÉVOLUTION DES TONNES RECYCLÉES EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES (2022-2025)



Ces quatre dernières années, les soutiens versés aux collectivités ont augmenté plus vite que les performances de recyclage. Deux raisons principales :

- Les pouvoirs publics ont réévalué le barème de soutiens pour que les éco-organismes puissent couvrir, à hauteur de leurs obligations, les charges des collectivités locales en hausse ces dernières années.
- Des matériaux d'emballages parmi les plus coûteux en euros par tonne soutenue, comme le plastique, sont de plus en plus recyclés, et donc de plus en plus rémunérés.

PERFORMANCE DE TRI PAR RÉGION (EN KG/HABITANT)



On note des disparités entre les régions en matière de performances, la Bretagne, les Pays de la Loire et la Bourgogne-Franche-Comté figurant en tête. Ces écarts s'expliquent notamment par la **disparité des types d'habitat**. La mise en œuvre de la collecte reste plus difficile en milieu urbain, plus contraint : habitat collectif, consommation nomade, déploiement de la tarification incitative plus complexe etc.

Stand du groupe CITEO sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales 2025.



• Proximité, pédagogie et coconstruction

CITEO et Adelphé accompagnent leurs interlocuteurs au sein des collectivités au quotidien. Partout en France, plus de 70 collaborateurs répartis en 5 équipes régionales sont à leurs côtés.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Soutenir la collecte et le tri

Soutien financier et traçabilité des tonnages, espace en ligne sécurisé pour accéder à votre contrat et données.

& Guider

Diagnostic personnalisé.

Accompagner toute l'année

Rendez-vous réguliers, visites terrain et suivi continu pour améliorer vos performances.

&

Créer du lien

Ateliers, webinaires, échanges entre pairs... Pour partager expériences et bonnes pratiques.

CITEO et Adelphé développent par ailleurs une **culture de la collaboration avec les collectivités**, en associant certaines d'entre elles à la construction de leurs futures offres ou en réalisant des enquêtes de satisfaction.

Ce « groupe utilisateurs » a mobilisé une trentaine de collectivités en 2025 et a ainsi contribué à la simplification de l'accès aux offres et aux outils notamment les parcours pour candidater aux appels à projets ainsi que certaines déclarations.



Développer la performance de la filière

Via les appels à projets pour stimuler collecte, réemploi, tri et innovation.

Donner les moyens d'agir

Ressources, fiches pratiques, outils de mobilisation pour les habitants et formations pour les agents.

Faire rayonner les engagements

Valorisation des réussites locales, témoignages et partenariats.



Une brochure conçue pour les nouveaux élus municipaux

« Nos 6 propositions pour des territoires circulaires » : c'est le titre de la brochure conçue pour les candidats aux élections municipales de mars 2026, les élus, et futurs nouveaux élus. Objectif : les éclairer sur la collecte, le tri et le réemploi, en leur donnant les clés pour aller plus loin. La brochure a été diffusée pour la première fois lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2025, où CITEO est présent chaque année. Les six propositions sont une des briques du parcours Nouveaux élus déployé en 2026.

● **PRIORITÉ 2**

ACTIVER LES BONS LEVIERS POUR AMÉLIORER LES PERFORMANCES

• Les principaux leviers de performance de collecte et de tri sont connus

Pour encourager les collectivités locales à les mettre en œuvre, CITEO et Adelphe organisent une campagne annuelle d'appels à projets auprès des acteurs des territoires. En 2025, les deux éco-organismes ont ainsi soutenu un nombre particulièrement élevé d'initiatives lauréates, la seconde vague la plus importante depuis sa création.

LES APPELS À PROJETS EN 2025

Appel à projets Collecte

Nombre de projets : 67

Montant attribué : 19,4 M€

Objectifs : renforcer les performances du geste de tri, s'inscrire dans les objectifs européens de recyclage, maîtriser la qualité du tri

Leviers activés par l'AAP : adaptation de la fréquence des collectes par les collectivités, déploiement de points d'apport volontaires, évolution de la fiscalité locale avec 1 million d'habitants supplémentaires concernés par la tarification incitative etc.

Appel à projets hors foyer

Nombre de projets : 100

Montant attribué : 21,3 M€

Objectifs : capter les emballages consommés dans l'espace public, permettre au citoyen de trier partout, prévenir l'apparition de déchets abandonnés.

Leviers activés par l'AAP : identification des lieux propices à la consommation nomade, définition d'un plan d'action, financement des équipements de tri hors foyer associés. La part du territoire national couvert par un dispositif de tri hors foyer passe de 28 % à 40 %.

Appel à projets Centre de tri

Nombre de projets : 17

Montant attribué : 16,8 M€

Objectifs : améliorer la performance globale des centres de tri, renforcer la qualité des flux produits pour une meilleure articulation avec l'industrie du recyclage.

Leviers activés par l'AAP : actions ciblées sur la performance des centres, amélioration du suivi et de la qualité des flux entrants et sortants, construction d'un nouveau centre de tri.

15 % du parc français de centres de tri accompagnés pour améliorer leur process en 2025.

Appel à manifestation d'intérêt Réemploi

Nombre de projets : 18

Montant attribué : 1,4 M€

Objectifs : faire progresser le réemploi en soutenant les projets des collectivités, avec deux vagues d'AMI successives en 2024 et 2025.

Leviers activés par l'AAP : diminuer les emballages à usage unique utilisés pour le portage de repas à domicile, par les commerces de vente à emporter ou dans le cadre d'événements locaux sportifs, culturels, festifs ou associatifs.

Appel à projets Innovation

Nombre de projets : 9

Montant attribué : 0,8 M€

Objectifs : favoriser l'émergence de solutions innovantes et reproductibles pour améliorer le taux de collecte des emballages, ainsi que les performances des centres de tri.

Leviers activés par l'AAP : tests de nouveaux mobiliers de précollecte, mise en place du tri lors d'événements d'ampleur, aménagement de lieux de collecte accueillant plusieurs flux, optimisation du process et sécurité en centre de tri, amélioration du suivi et de la qualité des matières en aval de ce process etc.

211

projets lauréats de l'appel à projets 2025, couvrant 20 millions d'habitants.

Près de
60 M€
d'aides à l'investissement.

63 000

tonnes recyclées supplémentaires attendues, soit 1,3 point de recyclage des emballages ménagers.

Tri hors foyer : deux nouvelles publications au service des territoires

- CITEO a publié en 2025 un **deuxième volume des Cahiers du hors foyer**.
Objectif : fournir aux techniciens et aux communicants des collectivités des recommandations opérationnelles pour les aider à développer le tri hors foyer.
- CITEO a également conçu un **catalogue d'équipements pour le geste de tri hors foyer**, mobilisable à l'occasion de la vague d'appels à projets 2025 sur ce sujet. CITEO et Adelphe prennent en effet en charge pour leur compte toutes les étapes de passation de marché de ces équipements. Les lauréats peuvent faire leur choix parmi les offres de 14 fournisseurs référencés dans le catalogue, qui vont permettre de déployer plus de 700 équipements de type abris-bacs ou colonnes d'apport volontaire.



Une étude comportementale sur le tri des cartons

Face aux volumes croissants de cartons mis sur le marché, certaines collectivités locales ont installé des Points d'Apport Volontaires (PAV) bornes spécifiques aux cartons. Pour comprendre comment ces dispositifs sont utilisés, l'équipe Innovation & Anticipation de CITEO a conduit en 2025 une étude comportementale sur le tri des cartons volumineux. Celle-ci a permis d'identifier quatre grands leviers d'engagement citoyen et 19 pistes de solutions à explorer. Prochaines étapes ? Approfondir l'évaluation de ce type de dispositif au regard de ses conditions d'usage, de ses effets sur les autres dispositifs (bac jaune notamment) et de son intérêt technique et économique.

● **PRIORITÉ 3**

APPORTER DES SOLUTIONS SUR MESURE EN OUTRE-MER

Les collectivités d'outre-mer font face à des défis spécifiques en matière de collecte des emballages, avec des performances qui demeurent inégales selon les territoires. CITEO leur apporte un accompagnement sur mesure à travers des soutiens financiers, des appels à projets dédiés et des représentants locaux. L'année 2025 a été marquée par une nouveauté importante : l'Extension des Consignes de Tri à tous les emballages et papiers.

• Un tri étendu à tous les emballages et papiers

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les habitants des territoires d'outre-mer peuvent déposer tous les emballages dans le bac de tri. Aussi appelée **Extension des Consignes de Tri (ECT)**, cette évolution majeure, finalisée depuis 2023 dans l'Hexagone, a fait l'objet d'une préparation minutieuse tout au long de l'année 2025. Selon les estimations, le nouveau système devrait permettre de collecter en moyenne 3 kg supplémentaires par habitant chaque année dans les territoires ultramarins, soit 6 600 tonnes envoyées au recyclage.

Coté collecte, un appel à projets « **Performance, Réduction, Mobilisation et Extension des Consignes de Tri** » a permis de soutenir financièrement et d'accompagner 42 initiatives déployées par des collectivités.

Coté tri, près de 25 millions d'euros de travaux ont été engagés pour moderniser 7 centres de tri en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion. Coté communication, CITEO a lancé une campagne de communication à la télévision, sur internet, sur les réseaux sociaux et en affichage, afin de sensibiliser les habitants sur le nouveau mode de tri simplifié avec l'ECT.

• Une offre de reprise spécifique

En 2025, CITEO a contractualisé avec 12 prestataires afin de proposer une offre de reprise spécifique adaptée aux enjeux des territoires ultramarins. Près de 52 000 tonnes d'emballages ménagers, dont 27 000 tonnes d'emballages en verre ont été repris et recyclés dans ce cadre.



À Mayotte, une intervention rapide après le cyclone Chido

Le cyclone Chido qui a frappé Mayotte à la fin 2024 a causé des dégâts extrêmement importants, notamment sur les infrastructures de collecte sélective. CITEO s'est mobilisé pour rétablir la situation au plus vite : remplacement de 41 bornes endommagées, ajout de 200 bornes supplémentaires. Il a aussi effectué des réparations dans le centre de tri de Longoni, ainsi qu'au sein du site mis en place en 2023 pour gérer les bouteilles en plastique distribuées en réponse à la pénurie d'eau.

• Le pourvoi

CITEO gère par ailleurs, en propre, les dispositifs de collecte et de tri pour le compte de 4 collectivités dites « en pourvoi ». À Saint-Pierre-et-Miquelon, l'éco-organisme a rapidement mis en place une solution après la destruction du centre de tri dans un incendie en août 2025. En Guyane, il a poursuivi le déploiement des dispositifs de collecte en l'étendant aux communes isolées.

21,6 M€

de soutiens versés par CITEO aux collectivités ultramarines en 2025, pour couvrir les coûts de collecte et de tri optimisés des déchets d'emballages et papiers.

● **PRIORITÉ 4**

**MIEUX CONNAÎTRE
LES ORDURES MÉNAGÈRES
POUR MIEUX TRIER**

Identifier les emballages qui sont jetés par erreur dans les ordures ménagères au lieu d'être placés dans le bac jaune : c'était l'objectif d'une première campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères lancée par CITEO et Adelphe en 2024-2025. Une initiative qui permettra de mieux cibler les gisements d'emballages sur lesquels agir et les leviers à actionner pour chaque collectivité.

La campagne de caractérisation des ordures ménagères organisée par CITEO et Adelphe comportait une première étape de mesures terrain. **76 % des collectivités participant à la campagne ont choisi de confier ces mesures à l'un des 11 bureaux d'études missionnés par les éco-organismes partout en France** et 20 % les ont réalisées elles-mêmes.

Dans ce cas, le plan d'échantillonnage était au préalable validé par CITEO et Adelphe pour assurer une homogénéité méthodologique et la collectivité percevait un financement de 620 euros par caractérisation, plafonné au nombre de caractérisations cibles.

Sur la base de ces mesures, une modélisation statistique a ensuite permis de fiabiliser les résultats et d'intégrer le facteur de saisonnalité.

• **Une méthodologie rigoureuse, des enseignements riches**

S'appliquant à l'ensemble de la filière, le **protocole de caractérisation appliqué lors de la campagne a été élaboré en coordination avec l'ADEME et validé par la Direction Générale de la Prévention des Risques**. Il s'appuie sur les normes AFNOR, garantissant la fiabilité des données tout en optimisant le nombre de mesures nécessaires. Chaque collectivité ayant pris part à la campagne a reçu les données brutes issues de ses caractérisations, et recevra en 2026 les données fiabilisées après validation des pouvoirs publics. Grâce à une connaissance fine de la composition de leurs ordures ménagères, **elles pourront identifier les marges de progrès dont elles disposent en matière de collecte sélective** et donner la priorité aux actions qui auront le plus d'impact pour progresser.

4 790

caractérisations d'ordures ménagères effectuées sur le territoire (métropole et outre-mer) en 2024-2025, pour un coût total de 5 M€.

**RÉPARTITION DE LA RÉALISATION DES
CARACTÉRISATIONS DES ORDURES MÉNAGÈRES**



● PRIORITÉ 5

CONCEVOIR DES OFFRES DE REPRISE CIBLÉES

Dans toutes leurs activités, CITEO et Adelphe s'attachent à **concevoir des solutions sur mesure pour répondre à des besoins qui ne sont pas encore couverts**. La reprise des volumes importants d'emballages issus de lieux de consommation nomade où la collecte n'est pas assurée par le service public en fait partie. Avec leurs nouvelles offres, les deux éco-organismes ont pour ambition de faire progresser la collecte et favoriser le tri partout, tout le temps.

• **Une nouvelle solution de reprise hors foyer**

CITEO et Adelphe ont lancé en 2025 **une nouvelle solution de reprise hors foyer des emballages et papiers graphiques issus de la consommation nomade**. Spécifiquement conçue pour des lieux qui ne sont pas collectés par le service public – bureaux, lieux de loisirs, de mobilité, sportifs ou d'éducation – elle s'adresse à tous les acteurs qui gèrent de tels lieux, ainsi qu'aux organisateurs d'événements. Avec cette solution, les deux éco-organismes coordonnent la collecte, le tri et le traitement des emballages de ces lieux afin qu'ils puissent être recyclés dans des filières adaptées. Concrètement, ils référencent des opérateurs privés de collecte et contractualisent avec ces derniers pour pouvoir leur verser des soutiens financiers. Ces soutiens, répercutés sur la facture de collecte, permettent aux gestionnaires de lieux et d'événements générant des emballages ménagers issus de la consommation nomade de réduire leurs coûts. Les emballages et papiers sont ensuite acheminés vers des centres de tri adaptés. Cette prestation est entièrement financée et gérée par CITEO et Adelphe, et s'appuie sur leur plateforme numérique, Quitri. D'abord proposée en Gironde et dans le Rhône en 2025, **cette solution sera étendue à tout le territoire d'ici à fin 2026**.

• **Une offre de reprise opérationnelle des refus de tri**

En 2024, CITEO et Adelphe ont lancé auprès des collectivités locales volontaires **une offre de reprise opérationnelle de leurs refus issus de la collecte sélective en sortie de centres de tri**. Deux centres de tri ont été mobilisés en 2025, représentant 10 collectivités locales :

- le centre de tri Oekotri (34), avec 2700 tonnes reprises;
- le centre de tri Atrion (16), avec 2100 tonnes reprises.

● PRIORITÉ 6

CONTINUER À FAIRE PROGRESSER LE RECYCLAGE

Si certains matériaux d'emballages comme le verre et le papier-carton sont déjà recyclés à plus de 80 %, les marges de progrès restent significatives sur l'aluminium et le plastique. Face à ces enjeux, **CITEO et Adelphe agissent pour développer les performances** à toutes les étapes de la chaîne, de la collecte aux nouvelles filières de recyclage, en passant par le surtri des nouveaux emballages en plastique. Leurs travaux visent également à améliorer les débouchés pour progresser sur la circularité, le retour au contact alimentaire, et la réduction des impacts environnementaux des process de recyclage.

• **Flux Développement : plus de centres de surtri, moins d'émissions de CO₂**

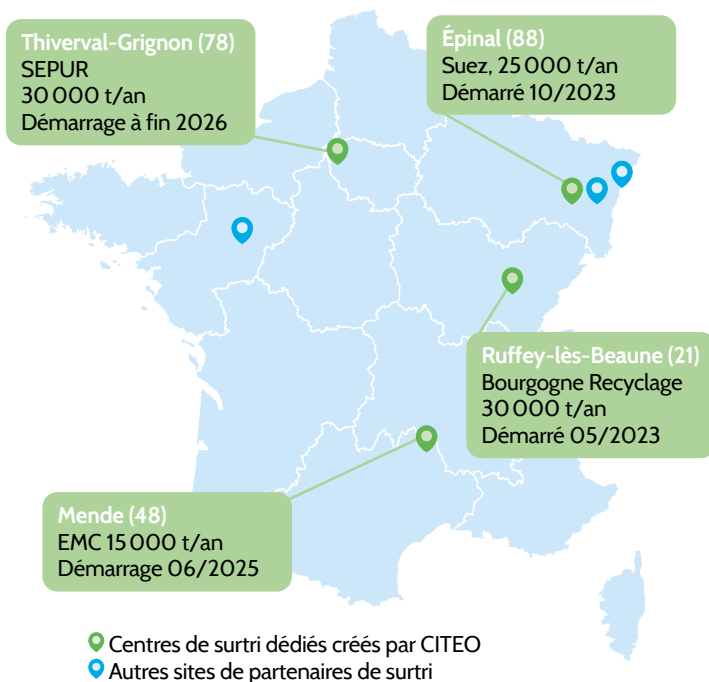
En 2019, CITEO a mis en place le Flux Développement, qui permet d'**extraire, concentrer et acheminer vers le recyclage les emballages en plastique complexes** triés par les collectivités locales partenaires.

Pots en PS, bouteilles de PET opaque ou coloré, barquettes en PET/PE et emballages souples, en 2025, près de 200 000 tonnes de ces emballages ont ainsi été reprises auprès des collectivités. CITEO assure leur gestion opérationnelle qui se répartit à égalité entre un Flux Développement souple envoyé directement au recyclage et un Flux Développement rigide qui fait l'objet, au préalable, d'un surtri.

Un projet de recherche pour valoriser les mâchefers d'incinération

L'incinération des ordures ménagères génère chaque année trois millions de tonnes de résidus, les mâchefers, se composant entre autres de métaux ferreux. CITEO a lancé un projet de recherche pour évaluer la possibilité de traiter et recycler les fractions de petite taille de ces mâchefers (< 10 mm), un gisement encore non exploité en France, afin de produire de l'acier. Si le projet a montré que ces fractions ne peuvent pas être intégrées dans un process sidérurgique en l'état actuel des technologies, il s'est révélé riche d'enseignements.

CENTRES DE SURTRI ET SITES PARTENAIRES



En 2025, CITEO a mis en service un nouveau centre de surtri à Mende et aura investi au total 50 millions d'euros dans les trois unités déjà opérationnelles. Suite à un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt, il a par ailleurs sélectionné l'entreprise SEPUR pour la construction d'un quatrième centre de surtri à Thiverval-Grignon, pour un investissement de 21 millions d'euros. La capacité totale de surtri atteint ainsi 100 000 tonnes par an. Ces opérations de reprise générant du transport par route, CITEO s'est engagé dans le dispositif FRET 21 de l'ADEME pour réduire les émissions de CO₂. En agissant sur différents leviers, l'objectif est de baisser de 11% ses émissions d'ici à 2026, soit 479 tonnes de CO₂ évitées. En 2025, CITEO a publié à un AMI⁽¹⁾ pour la mise en place d'un transport rail-route et a sélectionné un prestataire pour assurer la liaison ferroviaire entre un centre de tri situé dans le Finistère (29) et le centre de surtri d'Épinal (88).

• De nouvelles filières de recyclage pour les emballages en plastique

Grâce à l'Extension des Consignes de Tri, à la mise en place du Flux Développement et des installations de surtri, CITEO peut désormais garantir aux recycleurs, dotés des bonnes technologies, d'être approvisionnés en matière. Une nouvelle étape dans le recyclage des emballages en plastique est

Sécurité des centres de tri : une nouvelle norme AFNOR

Les départs de feu qui surviennent dans les centres de tri constituent un enjeu de sécurité, technique et économique majeur pour toutes les parties prenantes : les collectivités, les opérateurs, les constructeurs, les assureurs et l'éco-organisme. À l'initiative de CITEO, un travail collaboratif conduit par l'AFNOR a permis de publier la norme XP P92-990, qui établit des recommandations pour protéger les centres de tri contre les risques incendies.

CITEO soutient par ailleurs des projets de R&D sur le même sujet : il accompagne par exemple deux sociétés qui équipent les centres de tri de portiques pour détecter les objets dangereux (batteries et cartouches de gaz) et d'un logiciel d'intelligence artificielle pour repérer les départs de feu.

engagée. En 2025, les filières dédiées aux pots en polystyrène et aux barquettes en polyéthylène téréphtalate (PET) monocouches sont ainsi devenues opérationnelles. Ces avancées ont contribué à faire passer de 65 % à 75 % la recyclabilité des emballages en plastique. En 2026, CITEO et ses partenaires finalisent les travaux sur les filières des emballages souples en polypropylène et des barquettes PET multicouches.

• Optimiser les procédés de recyclage

Chaque année, CITEO lance des appels à projets pour soutenir le développement d'innovations et de technologies permettant d'optimiser les procédés de recyclage. Avec plusieurs objectifs : augmenter les taux de recyclage, accroître l'utilisation de matières recyclées dans les emballages et les papiers, assurer la circularité de la matière avec les meilleurs débouchés et baisser les impacts environnementaux du recyclage. En 2025, deux projets ont été retenus avec un financement total de plus de 180 000 euros : l'un sur le recyclage chimique des PE/PP souples par dépolymérisation ionique, l'autre sur celui des refus plastiques issus des recycleurs.

(1) Appel à Manifestation d'Intérêt.



● **PRIORITÉ 7**

QUALITÉ, REPRISE, TRAÇABILITÉ : ASSURER UN SUIVI RIGoureux

Dans une logique d'amélioration continue, CITEO et Adelphe effectuent un suivi structuré et régulier du fonctionnement des centres de tri. Objectif : **disposer d'une vision globale, assurer la traçabilité et identifier des leviers efficaces pour améliorer les performances.** Les deux éco-organismes publient notamment chaque année deux observatoires de référence sur la qualité et la reprise des matériaux issus du tri ménager.

• **Un suivi rigoureux des performances des centres de tri**

CITEO et Adelphe publient chaque année l'Observatoire de la qualité : fondé sur des campagnes de caractérisation en centres de tri et chez les recycleurs, il évalue la qualité des matières produites par les centres et leur adéquation avec les exigences des filières industrielles de recyclage. **L'édition 2025 de l'Observatoire se fonde sur 1607 caractérisations réalisées dans 101 centres de tri et auprès de 16 recycleurs**, pour un total de 115 tonnes de matériaux analysées. Elle montre une qualité des matériaux recyclés globalement stable, avec plusieurs améliorations notables.

AUDITS DE TRAÇABILITÉ ET CONTRÔLE QUALITÉ (2025)

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION	STANDARD QUALITÉ	NOMBRE DE CARACTÉRISATIONS	VARIATION 2024/2025
Acier	88,1%	123	8 %
Aluminium rigide	93,4%	55	- 23 %
Petits aluminiums et aluminiums souples	59,7%	74	25 %
PCNC	91,0 %	301	8 %
PCC	92,2%	37	19 %
PETC	96,3%	196	5 %
PETF	97,2%	33	- 48 %
PE / PP / PS	86,5%	132	3 %
Flux Développement - Plastique rigide en mélange	92,3%	89	35 %
Plastiques rigides à trier	92,0 %	20	0 %
Films PE	80,8 %	40	- 20 %
Flux développement - Flux souple de films	87,2%	110	11 %
Papier-cartons mêlés (PCM) triés	89,1%	95	- 5 %
Standard à désencrer	87,2%	126	5 %

Acier : une amélioration du niveau moyen, bien qu'il demeure en deçà de la qualité attendue.
Aluminium : le standard est bien respecté, avec une teneur moyenne nettement supérieure au minimum requis.
Fibreux : stabilité pour les cartons mais dégradation pour les papiers graphiques.
Plastiques : des performances globalement stables par rapport à 2024 et proches des standards attendus.
Verre : la filière juge le niveau de qualité satisfaisant dans son ensemble.

	BONNE	MOYENNE	MAUVAISE
Niveau de qualité du verre	82 %	13 %	5 %

• **Publication de l'Observatoire de la reprise**

CITEO et Adelphe publient également chaque année l'Observatoire de la reprise, qui offre une **lecture globale des flux repris par filières matériaux**. Elaboré à partir des déclarations et données transmises par les repreneurs, il fournit notamment des informations robustes sur le bilan matière, les destinations de recyclage, les prix de reprise moyens et la répartition entre les différentes options de reprise (voir la répartition des destinations des tonnes recyclées en page 7).

• **Une aide au transport pour garantir l'équité territoriale**

CITEO et Adelphe pilotent par ailleurs l'aide au transport, dite « AZE », destinée à **compenser les surcoûts logistiques supportés par repreneurs qui agissent sur tout le territoire** (même pour dans les zones éloignées des installations de recyclage) et qui appliquent ainsi un prix de reprise unique. Les indicateurs liés à cette aide font l'objet d'un suivi régulier. En 2025, CITEO a versé 28,6 millions d'euros au titre de l'AZE pour l'ensemble des matériaux concernés, soit une hausse de 1,7% par rapport à 2024.



MONTANT ET RÉPARTITION DE L'AIDE AU TRANSPORT

STANDARD	MONTANT AIDE AU TRANSPORT (EN M€)	CONTRIBUTION AU MONTANT TOTAL
Verre	23,3	81,2 %
PCNC ⁽¹⁾	2,3	8,0 %
Plastique	1,1	3,8 %
Acier CS ⁽²⁾	0,8	2,8 %
PCC ⁽³⁾	0,7	2,4 %
Alu CS	0,2	0,7 %
Alu souple	0,2	0,7 %
Acier mâchefers	0,1	0,3 %
TOTAL	28,6	100 %

(1) Papier-carton Non Complexé.
 (2) Collecte Sélective.
 (3) Papier-carton Complexé.

Vers une filière de collecte du polystyrène expansé

CITEO a lancé en 2024 une expérimentation qui s'achèvera en 2026 pour évaluer en conditions réelles l'organisation d'une filière de collecte des emballages en polystyrène expansé (PSE). 13 collectivités locales volontaires représentant 4 millions d'habitants ont ainsi mis en œuvre un standard expérimental, avec plus de 700 tonnes de PSE collectées chaque année auprès de 230 déchetteries.

● PRIORITÉ 8

AGIR CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Pour réduire le nombre de déchets abandonnés au sol et accompagner les activités de nettoyage, CITEO et Adelphe travaillent main dans la main avec les communes et groupements de communes, les acteurs de la propreté et les associations via des conventions déchets abandonnés. Un panel d'actions qui contribue à lutter contre l'abandon de déchets et ses impacts sur la biodiversité.

• Des conventions et des plans de lutte contre les déchets abandonnés

CITEO et Adelphe accompagnent les collectivités et acteurs conventionnés dans la mise en œuvre de leurs plans de lutte contre les déchets abandonnés (PLDA). **Les deux éco-organismes leur proposent un accompagnement à la fois financier, méthodologique et technique.** Ils mettent notamment à leur disposition plus de 20 outils thématiques, par exemple des kits méthodologiques, des webinaires, des outils de diagnostic, ou un catalogue de retours d'expérience.

• Aux côtés des autres acteurs publics et des partenaires associatifs

Pour généraliser la lutte contre les déchets abandonnés, CITEO et Adelphe accompagnent aussi d'autres acteurs publics, notamment des gestionnaires d'espaces naturels ou des associations telles que la Ligue pour la protection des oiseaux, Gestes Propres, Mountain Riders ou MerTerre.

Un guide inspirant pour les collectivités locales

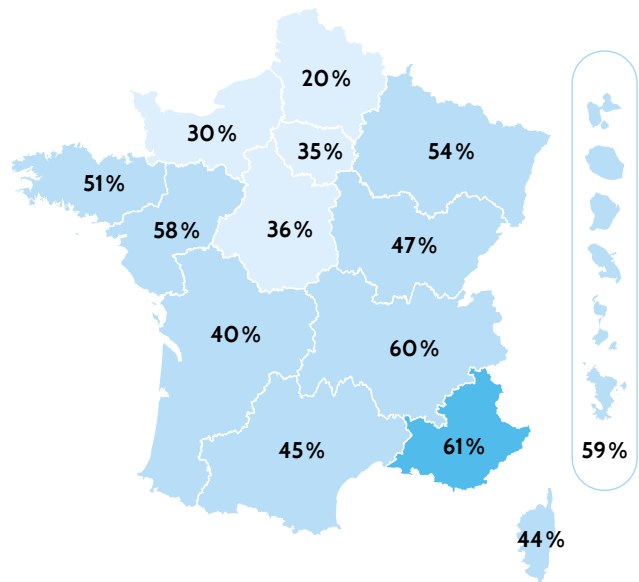
Plus de 250 actions concrètes mises en place par des collectivités signataires d'une convention déchets abandonnés. Pilotage, diagnostic, prévention, nettoyage... Les actions recensées couvrent tous les champs d'intervention et constituent des retours d'expérience utiles pour agir plus efficacement.



Mieux connaître les déchets abandonnés en milieux naturels

CITEO et Adelphe ont réalisé une étude quantitative. Les données collectées ont notamment révélé que les déchets les plus présents sont les produits du tabac et les emballages, à hauteur de 39% et 29% respectivement. Les sites les plus touchés sont les grands espaces verts à proximité des zones urbanisées et les moins touchés sont les espaces naturels protégés.

COUVERTURE DE LA POPULATION FRANÇAISE PAR UNE CONVENTION CITEO PAR RÉGIONS (2025)



Taux de couverture de la population par départements

- Moins de 20 % de la population
- 20 % à 40 % de la population
- 40 % à 60 % de la population
- 60 % à 80 % de la population
- 80 % à 100 % de la population

155

nouvelles conventions déchets abandonnées en 2025, soit

1 595

conventions au total pour un accompagnement financier de

104,6

millions d'euros.

CITEO, le COACH écogestes de tous les citoyens

Les citoyens ont un rôle majeur à jouer pour accélérer le passage vers une économie circulaire pour les emballages et les lingettes. Pour les mobiliser, CITEO déploie un vaste programme de sensibilisation et de communication. Digital, télévision, presse, événements, outils pédagogiques... Tous les leviers sont utilisés pour rendre les gestes écologiques irrésistibles et donner à chacun envie d'agir.

NOS 4 PRIORITÉS :

- **Lever les doutes des citoyens** devant leur poubelle de tri et sur ce qui se passe après, pour améliorer les performances de recyclage
- **Accompagner le développement du réemploi** et notamment des emballages réemployables
- **Développer l'écocitoyenneté et la culture 3R** dès le plus jeune âge via l'école, la culture, le divertissement, etc.
- **Accompagner les équipes du groupe** pour engager toutes ses parties prenantes (clients, collectivités locales, institutionnels, grand public).

4 PROGRAMMES POUR MOBILISER SUR LES SUJETS QUI COMPTENT



- **Moins c'est mieux!** Le programme dédié à nos actions de sensibilisation sur la Réduction.
- **Réemployons encore & encore.** Le programme dédié à nos actions de sensibilisation sur le Réemploi (vrac, recharge, emballages réemployables).
- **On ne lâche rien!** Le programme dédié à nos actions de sensibilisation sur le Geste de tri (pour Recyclage) et à lutte contre les déchets abandonnés.
- **C'est nickel.** Le programme dédié à nos actions de sensibilisation sur les lingettes à usage unique et à usage multiple.

UNE MOBILISATION CITOYENNE ACTIVE EN 2025

1,5 M

d'enfants et de jeunes sensibilisés grâce à l'ensemble de nos actions jeunesse (dont les partenariats éducatifs et e-sport).

700 K

recherches concernant les règles de tri sur l'appli Guide du tri.

± 75 %

de la population touchée par chacune des différentes campagnes de mobilisation.

400 M

de vues des contenus CITEO sur les réseaux sociaux et 5,5 k de réponses aux questions et commentaires en ligne.

150 000

abonnés aux réseaux sociaux CITEO.

Un dispositif média d'envergure pour booster le réemploi

Au niveau national, deux films publicitaires « Réemployons encore & encore » ont été diffusés à la télévision pour montrer le réemploi dans toute sa diversité (vrac, recharge, emballages réemployables). La communication a par ailleurs été très active dans les quatre régions où l'expérimentation sur la consigne pour réemploi est déployée, dans le cadre du dispositif ReUse. Les actions ont permis d'événementialiser l'arrivée des emballages consignés, d'expliquer leur fonctionnement en insistant sur le geste de retour, et d'indiquer où les trouver grâce à une carte interactive accessible en ligne : rapportez-moi.fr



Une nouvelle campagne « On ne lâche rien ! »

Face aux doutes et aux erreurs de tri qui perdurent, CITEO a lancé une nouvelle campagne pour améliorer la quantité et la qualité des emballages collectés. Objectif : inciter les Français à réfléchir à la nature du déchet (est-ce un emballage ou pas ?), plutôt que de penser par matière (plastique, métal, verre). Diffusée à deux reprises en 2025, cette campagne plurimédia a été déclinée sur tous les canaux : 6 spots publicitaires, contenus ciblés sur les réseaux sociaux, partenariats avec des e-influenceurs, annonces presse, etc.



Des actions et des contenus sur mesure pour les enfants et les jeunes

En 2025, CITEO a publié 3 nouveaux numéros de son magazine gratuit **Ecojunior**, visant à sensibiliser les 7-11 ans à la préservation de l'environnement. **15 000 classes y sont aujourd'hui abonnées.** 20 contenus pédagogiques clés en main repensés avec l'aide de Profs en transition pour répondre aux usages des enseignants à destination des enseignants. Ces contenus ont enregistré 34 000 téléchargements soit 446 000 enfants sensibilisés. Plusieurs initiatives ont par ailleurs été développées avec des partenaires. Avec Ma Petite Planète, le groupe a par exemple lancé un challenge autour des défis écologiques dans des classes de cycle élémentaire, collège et lycée.

Un Campus 3R pour les Ambassadeurs

Les Ambassadeurs du tri sont des agents de terrain des collectivités qui vont à la rencontre des habitants pour les sensibiliser et les aider à adopter les bons gestes. En fin d'année 2025, CITEO a mis à leur disposition un nouvel outil de formation en ligne : Campus 3R.

Avec une approche ludique, des modules thématiques leur donnent les clés pour une communication engageante. Trois mois après son lancement, plus de 880 Ambassadeurs s'étaient déjà inscrits à un parcours de formation.

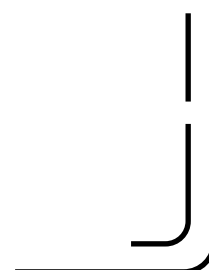


COMPTE DE RÉSULTAT CITEO ET ADELPHÉ

	ARC 2025 (en M€)	VARIATION 2024/2025
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 423,3	23 %
Équilibrage	3,1	-198 %
Coût des contrats avec les collectivités locales	-1 130,6	14 %
Autres actions pour la filière	-331,2	27 %
dont Aide à l'investissement	-69,4	84 %
dont Soutiens à la reprise des matériaux	-36,8	16 %
dont R&D	-5,1	-30 %
dont Accompagnement à l'écoconception	-8,7	-8 %
dont Solution Réemploi	-49,2	67 %
dont Actions de sensibilisation	-25,6	-8 %
dont Relations Collectivités locales	-17,6	7 %
dont Hors Foyer	-10,5	66 %
dont Déchets Abandonnés	-106,1	16 %
autres actions	-2,5	-23 %
Relations clients et Marketing	-16,8	10 %
Pilotage et gestion	-38,1	4 %
Total des charges d'exploitation	-1 516,7	16 %
Résultat d'exploitation	-90,3	-41 %
Autres résultats (résultat financier, impôt sur les bénéfices...)	-1	na
Variation de la provision pour charges futures	91,3	-40 %
RÉSULTAT NET	0,0	NA

En 2025, le résultat avant Provisions pour Charges Futures s'établit à -91 M€, dans un contexte marqué par la hausse des soutiens versés à la filière. Le chiffre d'affaires progresse de 267 M€, sous l'effet des évolutions tarifaires, d'un mix matériaux favorable et d'un effet consommation positif, partiellement compensé par des régularisations sur les contributions des exercices 2023 et 2024.

Cette dynamique permet d'accompagner l'augmentation des soutiens à la collecte et au tri, liée à la croissance des tonnages pris en charge et à l'évolution des barèmes, ainsi que la montée en puissance de nouveaux champs d'action, comme le réemploi et les déchets abandonnés. Dans ce contexte, le solde de la Provision pour Charges Futures atteint 55 M€.



02

Emballages professionnels

DE LA FILIÈRE DES EMBALLAGES
DE LA RESTAURATION À CELLE DES
EMBALLAGES PROFESSIONNELS

CITEOPRO

EMBALLAGES
PROFESSIONNELS

3 QUESTIONS À

Julien Dubourg
Président exécutif
de CITEO PRO



Quel bilan tirez-vous de l'année 2025 ?

Ce fut une année structurante pour CITEO PRO. Dans un contexte réglementaire en constante évolution, nous avons poursuivi un objectif clair : poser des bases solides pour répondre aux enjeux de réduction, de réemploi et de recyclage des emballages de la restauration et professionnels avec pragmatisme, tout en conciliant performance économique et environnementale des entreprises.

Quels ont été vos principaux chantiers ?

D'abord, il s'agissait de la première année complète de mise en œuvre de la REP des emballages de la restauration en tant qu'éco-organisme agréé. Les collaborateurs se sont mobilisés pour déployer les dispositifs terrain, accompagner tous les acteurs, coconstruire avec les parties prenantes. Quelques exemples : développer les accompagnements sur le réemploi notamment sur les bacs gastronomes, sensibiliser aux bons gestes les équipiers dans la restauration ou encore déployer les contrats sur la collecte. Cela nous a permis de poser les bases opérationnelles de la filière et d'engager concrètement la transformation des pratiques. Et bien sûr, nous avons aussi mobilisé beaucoup d'énergie pour préparer l'arrivée de la REP des emballages professionnels en 2026.

Quelles sont vos priorités pour 2026 ?

Notre ambition est claire : obtenir l'agrément sur la REP des emballages professionnels et passer à l'échelle, au service de solutions à la fois efficaces, soutenables et opérationnelles pour les entreprises. Aussi, nous continuerons à apporter des solutions concrètes pour accompagner nos clients partenaires sur la réduction, le développement de boucles de réemploi et la gestion de leurs déchets d'emballages.

Les emballages de la restauration en 2025



5 PRIORITÉS

ANIMER ET ACCOMPAGNER LE COLLECTIF DE CLIENTS

En 2025, CITEO PRO a accompagné activement 969 clients partenaires avec trois objectifs : les soutenir dans la mise en œuvre de leurs obligations liées à la REP emballages de restauration, leur transmettre une information claire et fiable et fédérer un collectif engagé afin d'atteindre ensemble les objectifs 3R.

DÉVELOPPER L'ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES DE LA RESTAURATION

Dans le cadre de son agrément, CITEO PRO consacre en moyenne 1% de son budget annuel à l'accompagnement des entreprises sur l'écoconception de leurs emballages. La réduction à la source des emballages constitue un levier prioritaire, en particulier pour les emballages de la restauration où des marges de manœuvre existent.

ACCÉLÉRER LE RÉEMPLOI

Avec 860 millions d'emballages déjà réemployés chaque année, le secteur de la restauration a historiquement adopté le réemploi. Mais des freins économiques, techniques et logistiques subsistent et ralentissent encore le passage à l'échelle.

Pour les lever, CITEO PRO consacre jusqu'à 5% des contributions perçues annuellement au développement du réemploi. Dans la restauration, c'est le réemploi des bacs gastronomiques (restauration collective), des bouteilles en verre consignées et des fûts qui a été soutenu en 2025.

LANCER LA COLLECTE DES DÉCHETS D'EMBALLAGE À USAGE UNIQUE

Avec le décalage de la REP emballages professionnels au 1^{er} juillet 2026, le dispositif initialement prévu par CITEO PRO pour la collecte des déchets d'emballage de la restauration n'était plus adapté. L'éco-organisme a donc en quelques mois posé les bases d'un modèle transitoire, en concertation étroite avec les opérateurs et les pouvoirs publics.

SENSIBILISER POUR ACCÉLÉRER LE RÉEMPLOI ET AMÉLIORER LE TRI À LA SOURCE

Campagnes publicitaires, contenus sur les réseaux sociaux, partenariats avec des réseaux professionnels comme le Groupement des Hôtelleries & Restaurations, outils pédagogiques... CITEO PRO agit sur une palette de leviers complémentaires pour sensibiliser tous les professionnels de la restauration aux enjeux liés à une meilleure gestion de leurs emballages

● PRIORITÉ 1

ANIMER ET ACCOMPAGNER LE COLLECTIF DE CLIENTS

CLIENTS CITEO PRO

969

clients partenaires en 2025
+ 285 vs 2024.

± 9300

visites sur le portail client CITEO PRO
et 51 campagnes mails réalisées
sur les événements organisés,
les services proposés, les sujets
administratifs et les actualités.

34 225 €

de bonus accordés aux clients
partenaires en 2025 (bonus
réduction, réemploi et intégration
de Matière Première Recyclée).

GISEMENT CONTRIBUANT AU FINANCEMENT DE LA FILIÈRE (EN TONNES)

GISEMENT CONTRIBUANT	RÉEL 2024	ARC 2025	VARIATION 2024/2025
Acier	34 677	20 190	- 42 %
Aluminium	1 354	1 634	21 %
Papier-carton	57 288	65 678	15 %
Plastique	26 234	33 764	29 %
Verre	1 461	1 512	3 %
Bois	1 419	1 637	15 %
TOTAL	122 433	124 415	2 %

Peu d'évolution en termes de gisement total contribuant. Au sein des matériaux toutefois, une variation à la baisse sur l'acier du fait de certains metteurs en marché de fûts réemployables qui ont déclaré leurs premières mises en marché en 2024 et pour lesquels il n'y a pas eu de nouvelles « premières » mises en marché en 2025 (donc non déclarés en 2025).

MONTANT DES CONTRIBUTIONS (EN M€)

ÉCOCONTRIBUTIONS	RÉEL 2024	ARC 2025	VARIATION 2024/2025
Acier	1,06	1,15	8 %
Aluminium	0,06	0,12	123 %
Papier-carton	2,2	5	127 %
Plastique	2	4,6	134 %
Verre	0,02	0,03	17 %
Bois	0,2	0,3	85 %
TOTAL	5,5	11,2	105 %

À noter, un doublement des contributions essentiellement expliqué par les hausses tarifaires entre 2024 et 2025. Pour aller plus loin, voir l'analyse du compte de résultat p. 51.

● PRIORITÉ 2

DÉVELOPPER L'ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES DE LA RESTAURATION

• Lancement d'une étude pour recycler l'emballage du quart de bœuf

Le film de protection actuellement utilisé pour emballer le quart de bœuf n'est à ce jour pas recyclable et pourrait être interdit de mise en marché d'ici à 2030. En 2025, CITEO PRO a lancé une étude pour comparer les pratiques à l'échelle européenne, de l'élevage à la distribution et pour identifier les solutions alternatives qui seraient compatibles avec les contraintes du secteur et du produit. Les travaux se poursuivent en 2026 avec le groupe de travail dédié.

• Création d'un outil simplifié d'aide à la décision

CITEO PRO développe un outil simplifié pour aider les entreprises à comparer les coûts environnementaux et économiques d'une solution d'emballage donnée avec ceux d'une solution moins impactante et ceux d'une alternative réemployable. Mêlant Analyse de Cycle de Vie et analyse en coût global, l'outil portait initialement sur les seaux en plastique en restauration. Il sera progressivement étendu à d'autres emballages de la restauration, puis aux emballages professionnels.



● PRIORITÉ 3

ACCÉLÉRER LE RÉEMPLOI

• 9 projets de réemploi soutenus financièrement

En 2025, CITEO PRO a lancé un nouvel appel à projets « Encore plus de réemploi » pour soutenir les solutions de réemploi mises en œuvre par ses clients partenaires. Tous les types de réemploi sont concernés (préemballé, vrac et recharge). 9 initiatives portées par 5 lauréats ont été sélectionnées, pour une enveloppe totale de 277 630 € de financements : par exemple l'achat de bacs gastronomiques, utilisés en cuisine professionnelle pour préparer, stocker, transporter et servir des aliments, ou encore une expérimentation de conditionnement dans des bacs en Inox.

• Top départ pour des seaux et bidons standardisés

CITEO PRO a engagé un travail de fond pour définir des standards d'emballages réemployables en restauration : l'objectif est de créer des solutions compatibles avec l'ensemble de la chaîne de valeur tout en facilitant le passage à l'échelle. En 2025, les premiers cahiers des charges pour des seaux et bidons standardisés ont ainsi été élaborés, en capitalisant sur les usages existants et les contraintes réelles des acteurs.

• Lever les freins pour accélérer le passage au réemploi

En se référant auprès de CITEO PRO, les opérateurs de réemploi deviennent éligibles à un accompagnement financier pour soutenir les boucles de réemploi des bacs gastronomiques et des fûts. Sur l'année 2025, CITEO PRO a ainsi soutenu 9,4 millions de rotations de bacs gastronomiques. Ce sont également près de 8,7 millions de rotations de fûts qui ont été déclarés en 2025 et pour lesquelles un soutien sera versé en 2026.

● **PRIORITÉ 4**

LANCER LA COLLECTE DES DÉCHETS D'EMBALLAGE À USAGE UNIQUE

• **La REP Emballages Professionnels**

La collecte des déchets d'emballage à usage unique auprès des professionnels de la restauration constitue un enjeu clé. En 2025, CITEO PRO a déployé rapidement un modèle transitoire avant l'entrée en vigueur de la REP emballages professionnels en 2026. Après avoir finalisé les concertations avec les différentes parties prenantes en janvier, l'éco-organisme a présenté dès février le modèle transitoire à la Direction Générale de la Prévention des Risques, qui l'a validé en juillet. CITEO Pro a alors immédiatement ouvert les référencements, puis la déclaration en septembre, en proposant deux webinaires d'aide à la déclaration et un kit pour faciliter les gestes de tri en cuisine. **91 contrats étaient déjà signés ou en cours de signature à fin 2025, avec 67% du territoire couvert.**



● **PRIORITÉ 5**

SENSIBILISER POUR ACCÉLÉRER LE RÉEMPLOI ET AMÉLIORER LE TRI À LA SOURCE

• **Deux campagnes de communication auprès des professionnels de la restauration**

CITEO PRO a lancé une campagne en deux vagues pour sensibiliser les professionnels aux enjeux du tri et du réemploi, autour de deux thématiques : le rappel des bons gestes de tri et la valorisation des solutions de réemploi en restauration collective. Une campagne d'influence a été menée à ce titre avec Guillaume Le Cantinier, chef, auteur et influenceur pour sensibiliser les acteurs de la restauration collective aux obligations de la loi EGAlim et pour faire connaître les soutiens proposés sur le réemploi des bacs gastronomiques. CITEO PRO a aussi participé au podcast Business of Bouffe qui s'adresse aux acteurs du secteur, avec environ 3 000 auditeurs uniques.

• **Des partenariats fructueux avec les réseaux professionnels**

CITEO PRO a collaboré avec le **Groupe des Hôtelleries & Restauration** qui fédère 15 000 établissements employant 180 000 salariés et avec **Écotable**, entreprise de l'ESS⁽¹⁾ qui accompagne le secteur de la restauration dans sa transition écologique. Avec ces 2 partenaires, l'éco-organisme a organisé des webinaires, diffusé des contenus éditoriaux et relayé des informations sur les réseaux sociaux pour accélérer le réemploi et améliorer le tri dans la restauration.

• **Un outil ludique de sensibilisation**

Start'R Pro c'est le jeu créé par CITEO PRO pour sensibiliser les professionnels et futurs professionnels de la restauration. 48 exemplaires du jeu ont été envoyés à 13 lycées, établissements de formation, restaurants et entreprises, avec 1247 professionnels potentiellement touchés.

(1) Économie sociale et solidaire.



Cap sur la REP des emballages PROFESSIONNELS

La nouvelle REP Emballages Professionnels sera mise en œuvre le 1^{er} juillet 2026. Tout au long de l'année 2025, CITEO PRO s'est mobilisé pour préparer sa demande d'agrément tout en décryptant, structurant et expliquant cette future filière, avec un objectif clair : permettre aux acteurs concernés de s'y préparer au mieux, en créant les conditions d'une efficacité collective.

La nouvelle REP induit des évolutions significatives, d'abord sur son périmètre : en intégrant la REP sur les emballages de la restauration, elle regroupera les emballages de la restauration grand format et les emballages industriels et commerciaux. La responsabilité de la gestion des déchets des emballages professionnels n'incombera plus aux seules entreprises qui les détiennent, mais aussi aux metteurs en marché qui collectent, trient, recyclent ou réemploient ces emballages, ainsi qu'à l'éco-organisme.

En amont, **CITEO PRO a contribué activement aux travaux de concertation menés par les pouvoirs publics**, aux côtés des fédérations professionnelles. Il a fait avancer des sujets structurants, par exemple l'ajout d'une clause de revoyure en 2028 pour garantir la performance économique et environnementale de la filière. Il a aussi réalisé **un important travail de décryptage, de veille et de consultation des entreprises et parties prenantes**, afin de nourrir cette concertation avec les réalités opérationnelles des acteurs directement concernés. **CITEO PRO a par ailleurs fait évoluer sa gouvernance** pour intégrer les metteurs en marché soumis à cette nouvelle filière, avec de nouveaux actionnaires issus de différents secteurs d'activité : Knauf Industries pour les fabricants, Legrand et Uniic pour les industries et Décathlon pour la grande consommation.

ACCOMPAGNER LES METTEURS EN MARCHÉ ET TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS

Dans un cadre réglementaire en forte évolution, CITEO PRO s'est attaché à donner de la visibilité aux metteurs en marché, en les aidant à mieux appréhender les impacts opérationnels de la REP. Il a par exemple réalisé **40 interventions auprès**

des fédérations professionnelles, proposé 7 webinaires de décryptage, créé une newsletter dédiée et diffusé un kit d'accompagnement pour commencer le recensement et la cartographie des flux d'emballages professionnels.

CITEO PRO a par ailleurs organisé 13 comités de liaison clients avec 60 fédérations, afin d'anticiper les enjeux, aligner les positions et construire des solutions opérationnelles partagées, par exemple sur la tarification ou l'outil commun de traçabilité.

Un événement pour fédérer toute la filière

Acteur de référence de la filière, CITEO PRO a organisé le premier événement 100 % dédié à la nouvelle REP, en rassemblant tous les acteurs concernés. 134 entreprises issues de tous les secteurs d'activité ont ainsi participé le 15 octobre 2025 à une matinée dédiée, afin de décrypter les enjeux réglementaires et poser les bases d'un dialogue fructueux. Deux tables rondes ont complété le programme : l'une sur le réemploi et la standardisation, l'autre sur la gestion des emballages professionnels.



LES EMBALLAGES PROFESSIONNELS EN 3 CHIFFRES

18 M

de tonnes d'emballages professionnels à usage unique et réemployables sont mises sur le marché en France chaque année.

5

catégories d'emballages professionnels : emballages spécifiques, emballages de transport, emballages de regroupement, emballages de vente, emballages en verre.

26 %

des emballages professionnels en plastique sont recyclés, contre un objectif de 55 % fixé par l'Union européenne pour 2030.

COMPTE DE RÉSULTAT CITEO PRO

	ARC 2025 (en M€)	VARIATION 2024/2025
CHIFFRE D'AFFAIRES	12,5	172 %
Autres actions pour la filière	- 5,5	475 %
dont Accompagnement à l'écoconception	- 0,1	6 %
dont Solutions Réemploi	- 3,4	1 725 %
dont Actions de sensibilisation	- 1,0	554 %
dont Relations Opérateurs privés	- 0,8	133 %
autres actions	- 0,2	10 %
Relations clients et Marketing	- 1,3	47 %
Pilotage et gestion	- 2,4	146 %
Total charges d'exploitation	- 9,2	226 %
Résultat d'exploitation	3,3	85 %
Autres résultats (résultat financier, impôt sur les bénéfices...)	0	na
Variation de la provision pour charges futures	- 3,3	88 %
RÉSULTAT NET	0,0	NA

2025 a été la première année complète de mise en œuvre de la REP des emballages de la restauration en tant qu'éco-organisme agréé. Déploiement des dispositifs terrain, accompagnement des acteurs, coconstruction avec les parties prenantes : cette année a permis de poser les bases opérationnelles de la filière et d'engager concrètement la transformation des pratiques. Le résultat avant Provision pour Charges Futures est de 3,3 M€. Il s'explique par des soutiens aux opérateurs restés modérés

et déployés de manière progressive dans la perspective de la nouvelle REP des Emballages Professionnels en 2026. Ils se sont principalement concentrés sur le soutien au réemploi à destination des grossistes (3,4 M€), tandis que le chiffre d'affaires, réalisé sur une année pleine, est porté par l'augmentation du nombre de clients. L'année 2025 est aussi marquée par le lancement des premiers accompagnements de sensibilisation auprès des professionnels de la restauration.

03

Textiles sanitaires à usage unique

CITEO SOIN & HYGIÈNE,
PREMIER ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ

CITEO
SOIN & HYGIÈNE

3 QUESTIONS À Laurent Grave-Raulin Président exécutif de CITEO Soins & Hygiène



Pourquoi une nouvelle filière REP dédiée aux lingettes ?

Avec près de 80 000 tonnes de lingettes à usage unique mises sur le marché chaque année, les déchets qui en sont issus constituent un enjeu majeur, tant sur le plan environnemental qu'économique. Le meilleur exemple, ce sont les lingettes jetées par erreur dans les toilettes, qui peuvent polluer les milieux aquatiques tout en induisant un surcoût de plusieurs dizaines de millions d'euros par an pour les collectivités chargées de l'entretien des canalisations. Pour répondre à cet enjeu, l'Union européenne a déployé dans tous les États membres une nouvelle REP Textiles Sanitaires à Usage Unique (TSUU).

Dans quelle mesure 2025 a-t-elle été une année fondatrice pour CITEO Soins & Hygiène ?

Nous avons été agréés par l'État au 1^{er} juillet ; en moins de six mois, nous avons réussi à installer une organisation pleinement opérationnelle au service des metteurs en marché et des collectivités, en déployant tous les outils de gestion et de reporting nécessaires. La mobilisation des équipes a été remarquable. Je suis aussi particulièrement fier de notre toute première campagne nationale sur les mésusages des lingettes.

Quelles sont vos priorités pour les mois à venir ?

Nous allons continuer à monter en régime, en accélérant par exemple sur l'écoconception et la réduction. Industriels, collectivités, citoyens... Tout le monde est concerné pour tenir l'objectif fixé par l'État : réduire de 15 % les quantités de déchets de lingettes mises en marché d'ici à 2030. Au-delà des objectifs réglementaires, notre ambition est donc d'impulser un véritable changement de comportement dans la durée.

Les textiles sanitaires à usage unique en 2025



3 PRIORITÉS

ACCOMPAGNER LES INDUSTRIELS

CITEO Soins & Hygiène accompagne toutes les entreprises qui vendent ou importent en France des lingettes intissées, utilisées pour l'hygiène, les soins, la beauté, la détergence et la propreté. L'éco-organisme les soutient dans la mise en œuvre de leurs obligations liées à la REP et développera l'écoconception pour réduire l'impact environnemental des produits.

SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS

Dès 2026, l'éco-organisme apportera aux collectivités des solutions et des soutiens financiers adaptés, notamment pour le nettoyage des déchets issus des lingettes.

Il aide aussi les collectivités à compétence assainissement collectif ou les collectivités à compétence déchets à communiquer sur le sujet.

SENSIBILISER LES CITOYENS

Des campagnes d'information et de communication sont déployées sur des canaux diversifiés et complémentaires pour faire évoluer le regard des citoyens et leurs comportements.



● PRIORITÉ 1

**ACCOMPAGNER
LES INDUSTRIELS
CLIENTS PARTENAIRES**

• Une forte dynamique d'adhésion des producteurs de lingettes

Entre juillet et décembre 2025, CITEO Soins & Hygiène a conduit une stratégie proactive de mobilisation de l'ensemble des entreprises concernées par les obligations de la REP. L'éco-organisme a notamment déployé une campagne d'information structurée avec des webinaires et des guides d'accompagnement individualisés. Il a aussi défini les modalités de calcul et de reporting des contributions et mis en place une plateforme simplifiant les modalités d'adhésion et de déclaration des mises en marché. Un dialogue constant a été cultivé avec les fédérations professionnelles. Au 31 décembre 2025, presque tous les grands groupes du secteur avaient adhéré à l'éco-organisme et 95% du gisement national estimé faisait l'objet d'un contrat.

175

clients partenaires pour CITEO Soins & Hygiène à fin 2025.

39 386

tonnes de lingettes à usage unique contribuent au financement de la filière.

350 000 €

engagés pour soutenir les projets de R&D, d'écoconception et de développement de produits alternatifs réutilisables.

9,1 M€

de contributions pour financer la filière.

● PRIORITÉ 2

**SOUTENIR
LES COLLECTIVITÉS**

• Préparer avec les collectivités un déploiement opérationnel complet en 2026

Dès l'obtention de son agrément, CITEO Soins & Hygiène a organisé des échanges avec des collectivités territoriales représentant plus de quatre millions d'habitants. Objectif : commencer à structurer les relations avec elles, afin de préparer un déploiement opérationnel complet en 2026. Les actions prioritaires ont porté sur la mise en place des contrats et la préparation opérationnelle des futurs soutiens couvrant la prise en charge des éléments de communication des collectivités. Un kit de communication reprenant les principes clés de la communication nationale portée par CITEO Soins & Hygiène a également été élaboré.

Deux études riches d'enseignements

En 2025, CITEO Soins & Hygiène a réalisé une étude de gisement par typologie de produit et une étude technique des matériaux mis en marché. Elles permettront de mieux appréhender la structuration technique du marché et les contraintes technico-économiques. Un atout clé pour mettre en place des modulations tarifaires conformes aux attentes du cahier des charges de l'éco-organisme.

● PRIORITÉ 3

**SENSIBILISER
LES CITOYENS**

• « C'est Nickel », une campagne de sensibilisation inédite

CITEO Soins & Hygiène a lancé en 2025 la toute première campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les mésusages des lingettes. Objectif : **inciter les citoyens à jeter les lingettes à la poubelle et non pas dans les toilettes**. Faute de règle claire et par méconnaissance, de nombreuses personnes commettent encore cette erreur, avec à la clé des répercussions significatives : dégradation de la nature, impact sur la biodiversité, engorgement des stations de pompage des réseaux d'assainissement, blocage de la détection par les capteurs électroniques, opérations de maintenance coûteuses etc. Alliant humour, pédagogie et responsabilité, la campagne a été diffusée à la télévision, en streaming, en affichage et sur les réseaux sociaux.

95 %

des personnes ayant vu la campagne ont compris que les lingettes devaient être jetées à la poubelle.

94 %

ont intégré les effets négatifs potentiels sur l'environnement et les canalisations (source : étude post-campagne Verian).

2,5 M€

engagés en 2025 pour des actions de sensibilisation nationale et locale.

• Perspectives 2026

Dès 2026, des initiatives seront mises en œuvre pour développer des alternatives durables aux lingettes et réduire les volumes de déchets qu'elles génèrent.



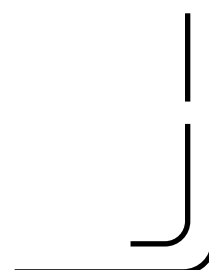
COMPTE DE RÉSULTAT CITEO SOIN & HYGIÈNE

	ARC 2025 (en M€)
CHIFFRE D'AFFAIRES	9,1
Équilibrage	na
Coût des contrats avec les collectivités locales	0,0
Autres actions pour la filière	- 2,9
dont Accompagnement à l'écoconception	- 0,2
dont Actions de sensibilisation	- 2,5
dont Déchets abandonnés	0,03
autres actions	- 0,2
Relations clients et Marketing	- 0,1
Pilotage et gestion	- 0,5
Total charges d'exploitation	- 3,4
Résultat d'exploitation	5,7
Autres résultats (résultat financier, impôt sur les bénéfices...)	0,0
Variation de la provision pour charges futures	- 5,7
RÉSULTAT NET	0,0

Démarrée le 1^{er} juillet 2025, l'activité de CITEO Soins & Hygiène affiche un résultat, avant Provision pour Charges Futures de 6 M€.

Sur ce premier exercice, le chiffre d'affaires atteint 9 M€, porté par un taux de contractualisation clients élevé de 92%.

Les soutiens aux collectivités locales sont restés très limités, dans le contexte des élections municipales de 2026. L'année a néanmoins été marquée par le lancement de la première campagne nationale de communication, dans le cadre de l'obligation de sensibilisation.



Le groupe



NOTRE MISSION

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, CITEO veut **engager et accompagner les acteurs économiques et les citoyens** à adapter les modes de production, distribution et consommation à la préservation de notre planète, de ses ressources, de la biodiversité et du climat.

NOTRE AMBITION

Accélérer le passage vers une économie circulaire : utiliser le minimum de matière, le plus longtemps possible et la recycler en totalité.

NOS 4 ÉCO-ORGANISMES

- **CITEO Emballages Ménagers et Papiers**, 1^{er} éco-organisme de CITEO créé en 1992, agréé au titre de la REP⁽¹⁾ des Emballages Ménagers et Papiers Graphiques, entreprise à mission depuis 2020.
- **Adelpe**, agréé au titre de la Responsabilité Élargie du Producteur des Emballages Ménagers et Papiers Graphiques, qui a construit son expertise sur les secteurs des vins & spiritueux, santé et métiers de bouche.
- **CITEO PRO**, dédié aux emballages professionnels. Agréé depuis le 15 mars 2024 au titre de la REP des Emballages de la Restauration, et candidat sur la nouvelle REP des Emballages Professionnels qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2026.
- **CITEO Soin & Hygiène**, agréé depuis le 1^{er} juillet 2025 sur la REP Textiles Sanitaires à Usage Unique.

NOTRE ÉCOSYSTÈME

- Les metteurs en marché, nos clients partenaires
- Les collectivités locales
- Les citoyens consommateurs
- Les pouvoirs publics
- Les institutions européennes et nos homologues en Europe et à l'international
- Les opérateurs industriels
- Les acteurs de l'innovation

Plus de
132 000
clients partenaires nous font confiance pour les accompagner dans leur responsabilité environnementale.

629
collectivités locales actives sur le terrain pour organiser le service public de gestion des déchets, et la mobilisation de proximité des citoyens.

Plus de
30
ans d'expérience au service de la réduction de l'impact environnemental des emballages, papiers, lingettes.

(1) REP : Responsabilité Élargie du Producteur.

STRATÉGIE : réduire, réemployer, recycler

La stratégie 3R incarne une approche globale et cross-REP pour Réduire, Réemployer et Recycler. Elle s'appuie sur les objectifs réglementaires, des actions concrètes et une trajectoire d'évolution ambitieuse à l'horizon 2030-2035.

RÉDUIRE, POUR PRÉVENIR LES DÉCHETS À LA SOURCE

La réduction des emballages, papiers et lingettes est le premier levier pour limiter leur impact environnemental. **Réduire, c'est d'abord repenser les usages et bien questionner les fonctionnalités de l'emballage** : protection, conservation, transport du produit, informations à délivrer aux consommateurs. Pour transformer l'ensemble des secteurs et permettre l'adhésion des consommateurs à une offre d'emballages réduits, nous misons sur une double approche. D'un côté, un accompagnement financier important, via un appel à projets, pour soutenir les initiatives individuelles portées par les entreprises. De l'autre, l'activation de dynamiques collectives, en réunissant les acteurs d'un même secteur dans des ateliers et groupes de travail pour innover sur des catégories phares d'emballages et imaginer des solutions répliquables.

RÉEMPLOYER, POUR PASSER DU TOUT USAGE UNIQUE À L'USAGE MULTIPLE

Emballages réemployables, vrac, recharge, le réemploi est un levier primordial pour limiter l'impact environnemental des emballages car il allonge leur durée de vie et réduit les déchets à la source. **Le groupe CITEO accélère et accompagne la filière pour développer des boucles de réemploi pérennes et compétitives** à l'échelle nationale et locale. Déjà bien en place pour les emballages professionnels, cette approche demande une nouvelle structuration des procédés industriels et logistique, une mutualisation des moyens et des outils pour une bonne efficacité économique et environnementale, et une adoption massive de nouveaux comportements d'achats et gestes côté citoyens consommateurs (stocker les emballages chez soi, les rapporter en magasin...).

RECYCLER, POUR DES EMBALLAGES 100% CIRCULAIRES

Né il y a plus de trente ans avec la collecte sélective, le recyclage reste indispensable pour valoriser les emballages et papiers qui n'ont pu être supprimés parce qu'utiles, ni réemployés. Il permet de les transformer en nouvelles matières premières et d'alimenter un modèle circulaire.

Le groupe CITEO agit à tous les niveaux de la chaîne de valeur : recyclabilité dès la phase de conception, collecte, tri, préparation de la matière, et transformation industrielle. Nos éco-organismes œuvrent à améliorer les performances de tri, accompagner les collectivités et les filières de recyclage, en s'appuyant sur un réseau de partenaires engagés.

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES : LOI AGECE, RÉGLEMENT EUROPÉEN PPWR



RÉDUIRE

- **Échéance 2025**
- 20 % d'emballages en plastique à usage unique dans la restauration (par rapport à 2018), dont au moins 50 % obtenus par recours au réemploi et à la réutilisation
- **Échéance 2030**
- 15 % d'emballages ménagers par rapport à 2010
- 50 % de bouteilles pour boisson en plastique à usage unique
- 100 % d'emballages plastiques « inutiles »



RÉEMPLOYER

- **Échéance 2027**
10 % d'emballages réemployés mis annuellement sur le marché
- **Échéance 2030**
40 % de réemploi pour les emballages de transport et de vente utilisés pour le transport



RECYCLER

- **Échéance 2028**
90 % de taux de collecte des emballages professionnels de la restauration et la vente à emporter
- **Échéance 2030**
100 % des emballages disposant d'une filière de recyclage opérationnelle
70 % de taux de recyclage des emballages ménagers

Une gouvernance ENGAGÉE

Dans un esprit d'ouverture et de représentativité, les éco-organismes du Groupe CITEO réunissent au sein de leur gouvernance des entités et personnalités engagées autour des mêmes objectifs d'accélération de l'économie circulaire.

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

L'actionnariat de CITEO est réparti en cinq collèges. Le capital social de CITEO est de 499 444,50 euros, entièrement libéré et divisé en 134 985 actions de préférence d'une valeur nominale de 3,70 euros.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CITEO

- La composition du Conseil d'administration est révisée par moitié tous les quatre ans afin de garantir la meilleure représentativité des metteurs en marché soumis aux REP emballages ménagers et papiers graphiques.
- Le Conseil d'administration de CITEO, renouvelé en juin 2025, compte **17 administrateurs et 1 censeur d'État**⁽¹⁾.
- **Antoine Fiévet** préside le Conseil d'administration depuis le 30 juin 2021. Son mandat renouvelé en juin 2025 arrive à échéance en juin 2027.
- Le Conseil d'administration de CITEO compte également **4 comités spécialisés** qui l'accompagnent dans ses décisions : le comité stratégique, le comité barèmes amont, le comité d'audit et de gestion des risques et le comité des nominations et des rémunérations⁽¹⁾.

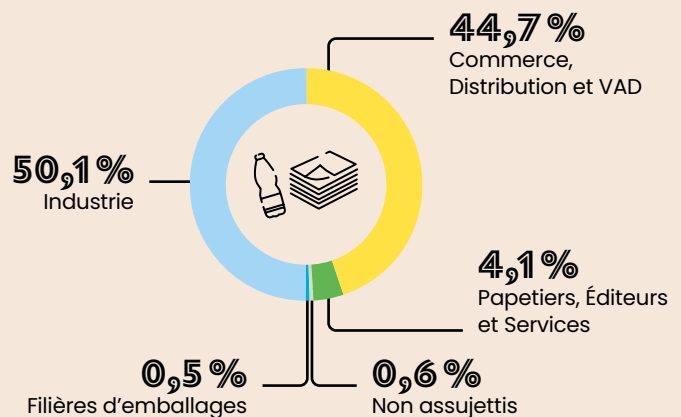
LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale de CITEO est assurée par **Jean Hornain**. Le Conseil d'administration du 17 avril 2025 lui a renouvelé son mandat par anticipation pour une durée de deux ans, ce dernier expirant en septembre 2027.

LE COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission réunit des parties prenantes qui s'engagent à accompagner CITEO dans la mise en œuvre de sa mission et le suivi de l'atteinte de ses objectifs. Il associe des représentants des clients, opérateurs, associations environnementales, collectivités locales, personnalités qualifiées et un salarié. En juin 2025, Tarik Chekchak, directeur du Pôle Stratégies Inspirées du Vivant à l'Institut des Futurs souhaitables, a succédé à Patricia Ricard à la présidence du Comité de mission, qui conserve son siège de membre du Comité⁽²⁾.

COMPOSITION DES 5 COLLÈGES À L'ARRÊTÉ DES COMPTES 2025



(1) Composition en annexe.

(2) Le rapport du Comité de mission 2025 est disponible sur CITEO.com.



À la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2025, le capital social d'Adelphe est de 40 000 euros, entièrement libéré et divisé en 400 actions, toutes de même catégorie, dont la valeur nominale est de 100 euros. Le capital social est détenu par trois actionnaires de la manière suivante : 85 % par CITEO et 15 % répartis à parts égales entre 2 associations représentant le secteur des vins et spiritueux. Le Conseil d'administration est composé de **14 administrateurs**, **1 invité permanent** et un censeur d'État⁽¹⁾. La durée de mandat des administrateurs est de trois ans.

Francine Picard préside le Conseil d'administration d'Adelphe depuis le 25 avril 2024. Son mandat prend fin en juin 2026.

Jean Hornain assure la Direction générale d'Adelphe depuis le 2 février 2018. Son mandat, renouvelé par anticipation par le Conseil d'administration du 18 avril 2023 pour une durée de trois ans, arrive à échéance en juin 2026.



Au 31 décembre 2025, le capital social de CITEO PRO est détenu à hauteur de 90 % par CITEO et de 10 % par Adelphe. Son montant s'élève à 30 000 euros, entièrement libéré et divisé en 30 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Le Conseil d'administration est composé de **6 administrateurs** et un censeur d'État. La durée de mandat des administrateurs est de quatre ans⁽¹⁾. **CITEO préside le Conseil d'administration** depuis le 16 juin 2025. Son mandat prend fin en juin 2029. **Julien Dubourg assure la présidence exécutive** de CITEO PRO depuis le 7 octobre 2024. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2027.



Le capital social de CITEO Soins & Hygiène est de 30 000 euros, entièrement libéré et divisé en 30 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro. À la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2025, son actionariat se composait de la façon suivante : 51 % détenus par CITEO et le reste par des entreprises de la grande distribution, du soin et de l'hygiène. Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration est composé de **6 administrateurs**, 3 invités permanents et un censeur d'État. La durée de mandat des administrateurs est de quatre ans⁽¹⁾.

La société Manufacture de Produits d'Hygiène préside le Conseil d'administration depuis le 19 mars 2025. Son mandat prend fin en février 2029. Le Conseil d'administration de CITEO Soins & Hygiène est doté d'un comité barème dont la mission est d'élaborer un barème pour la filière des Textiles sanitaires à usage unique. **Le président exécutif de CITEO Soins & Hygiène est Laurent Grave-Raulin** désigné le 19 mars 2025 pour quatre ans, soit jusqu'en mars 2029.

COORDINATION ET CONCERTATION

• Deuxième année de travaux pour l'OCAPEM

L'organisme coordonnateur agréé de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (OCAPEM) assure la coordination des éco-organismes agréés (CITEO, Adelphe, Léko). Il intervient sur des sujets fixés par le cadre réglementaire et formule des propositions conjointes ou cohérentes auprès du ministère chargé de l'environnement. En 2025, deuxième année de fonctionnement, le nombre de sujets à traiter a fortement augmenté. Avec environ 140 réunions de travail et 6 conseils d'administration, l'OCAPEM a respecté toutes les échéances réglementaires prévues.

• Mobiliser les parties prenantes

Pour transformer en profondeur les modèles de production et de consommation, CITEO travaille main dans la main avec tous les acteurs concernés. Chaque éco-organisme du groupe a notamment mis en place un comité des parties prenantes (CPP) réunissant les représentants de producteurs, des collectivités locales, les acteurs de prévention et de gestion des déchets, ainsi que les associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur. Le groupe s'appuie au total sur 22 instances de concertation, volontaires ou obligatoires, réunissant 197 membres et ayant tenu 41 réunions en 2025. Au-delà des instances obligatoires, CITEO met aussi en place des espaces de concertation thématiques tels que le comité « lavage des emballages réemployables alimentaires ». Créé en 2025, il réunit les opérateurs du réemploi, les acteurs de l'industrie alimentaire, les collectivités locales et l'État. Ensemble, ils ont élaboré une feuille de route technique, stratégique et économique 2026-2027 pour contribuer au déploiement national du réemploi (voir page 23).

(1) Composition en annexe.

Cultiver nos valeurs et nos EXPERTISES

Agissant en employeur responsable, CITEO s'attache à cultiver l'engagement de ses 469 collaboratrices et collaborateurs⁽¹⁾ en visant quatre objectifs : soutenir la stratégie du groupe à travers une information claire et partagée, incarner et faire vivre sa culture et ses valeurs, créer les conditions d'un collectif engagé et favoriser la cohérence des actions avec notre mission.

UN NOUVEAU SIÈGE EMBLÉMATIQUE DES VALEURS DE CITEO

L'année 2025 a été marquée par l'emménagement des équipes dans le nouveau siège social de CITEO à Paris. Pensé comme un lieu fédérateur offrant des conditions de travail optimales, il traduit dans l'espace les valeurs fondatrices de l'entreprise. Le réemploi a été un principe structurant : le mobilier a été conservé et rénové. Quand de nouveaux achats étaient indispensables, CITEO a privilégié la seconde main, notamment des équipements issus des infrastructures des Jeux olympiques de Paris 2024. Envisagés en dernier recours, les achats neufs ont majoritairement porté sur des produits écoconçus, biosourcés et issus de filières françaises.

UN NOUVEAU COLLECTIF RSE (2)

Créé en 2025, le Collectif RSE réunit des collaborateurs issus de tous les métiers pour faire émerger des projets utiles, réalistes et alignés avec les enjeux du groupe. Il a travaillé sur quatre premières initiatives concrètes, dont l'organisation d'un atelier zéro déchet pour tous les collaborateurs.

SEMAINE DE L'ENGAGEMENT

En juillet 2025, nos collaboratrices et collaborateurs ont participé partout en France à la Semaine de l'engagement. Plus de 1260 heures de bénévolat au profit d'associations ont été effectuées, en hausse de 26 % par rapport à 2024.



(1) Collaboratrices et collaborateurs en contrat à durée indéterminée au 31/12/2025.
(2) Responsabilité sociale des entreprises.

ENSEMBLE, faisons bouger les lignes

Émissions de gaz à effet de serre, utilisation de ressources et matières, production de déchets, pollution plastique... Nous ne pouvons plus ignorer les impacts environnementaux de notre production et de notre consommation.

Parce que la planète ne peut donner plus que ce qu'elle a, **nous devons accélérer la transition vers un modèle sobre et circulaire** qui contribue à la préservation du climat, de la biodiversité et des ressources naturelles.

Chez CITEO, nous construisons et déployons des solutions concrètes pour réussir collectivement cette transformation vers **des emballages et papiers réduits et 100 % circulaires**.

Depuis plus de trente ans, nous accompagnons les entreprises dans l'exercice de leur responsabilité environnementale et dans la mise en œuvre des 3R : **Réduction, Réemploi, Recyclage**. Partout en France, nous sommes aux côtés de plus de 132 000 entreprises de tous secteurs pour les aider à concevoir des emballages plus sobres, déployer leur réemploi et renforcer leur recyclage. Partenaires des collectivités locales, nous leur apportons un soutien financier et un accompagnement technique pour la collecte et le tri, tout en les aidant à améliorer leurs performances, développer le réemploi et lutter contre les déchets abandonnés.

En trente ans, nous avons inventé le geste de tri, développé des infrastructures pour permettre la circularité de la matière, repenser le réemploi, et nous l'avons fait collectivement, avec tout notre écosystème. Beaucoup reste à faire pour réduire, réemployer, recycler, et générer de nouvelles ressources dont nous avons tant besoin.

À nous d'aller plus loin dès à présent en donnant un nouveau souffle au modèle de la **Responsabilité Élargie du Producteur** pour mieux répondre aux défis de notre siècle. Cela passe par le réengagement de tous les acteurs pour que chacun puisse apporter sa contribution singulière à notre projet collectif. Nous avons les expertises, la détermination et les talents nécessaires pour y parvenir.

04

Annexes

SOMMAIRE

**66 – FINANCEMENT DU RÉEMPLOI
DES EMBALLAGES MÉNAGERS 2025
(CITEO ET ADELPHÉ)**

Obligation 5 % réemploi

**66 – COMPOSITION DU CONSEIL
D’ADMINISTRATION DE CITEO**

**66 – COMPOSITION DES COMITÉS
SPÉCIALISÉS DU CONSEIL
D’ADMINISTRATION DE CITEO**

**67 – ACTIVITÉS DES COMITÉS
SPÉCIALISÉS DU CONSEIL
D’ADMINISTRATION DE CITEO EN 2025**

**67 – COMPOSITION DU CONSEIL
D’ADMINISTRATION D’ADELPHE**

**68 – COMPOSITION DU CONSEIL
D’ADMINISTRATION DE CITEO PRO**

**68 – COMPOSITION DU COMITÉ
BARÈME AMONT EMBALLAGES
PROFESSIONNELS**

**68 – COMPOSITION DU CONSEIL
D’ADMINISTRATION DE CITEO
SOIN & HYGIÈNE**

**68 – COMPOSITION DU COMITÉ
BARÈME DES TSUU**

Annexes

FINANCEMENT DU REEMPLOI DES EMBALLAGES MÉNAGERS 2025 (CITEO ET ADELPHÉ) – OBLIGATION 5 % RÉEMPLOI (EN M€)

	ARC 2025	TOTAL SUR 3 ANS (2023-2025)
Projet (AAP « EncoRE Plus de Réemploi » + AMI Restauration)	39,5	126,1
Dispositif (ReUse)	6,3	9,7
Infrastructure (Lavage + développement des emballages R-cœur)	12,5	22,3
Pilotage et études	5,2	11,1
TOTAL 5 % RÉEMPLOI ENGAGÉ	63,5	169,2
En %	4,6% ⁽¹⁾	5,1%
Désengagement ⁽²⁾	- 22,9	- 32,5
TOTAL (après désengagement)	40,6	136,7
En %	2,9%	4,1% ⁽³⁾

(1) Le montant de l'appel à projets Lavage prévu en 2025 n'a pas été engagé. Il a été déplacé sur 2026 pour coordination avec la Feuille de Route Lavage comme vision cible.

(2) Causes principales de désengagement : Arrêts/annulations, décalages dans le temps, revues à la baisse des projets, faillite du porteur de projet etc.

(3) Le financement en écart de 5% de l'obligation sera engagé sur la durée de l'agrément.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CITEO

AU 12 DÉCEMBRE 2025

Président du Conseil d'administration

- Antoine Fiévet

Administrateurs Collège Industrie

- Élodie Bernadi-Menu (L'Oréal)
- Antoine Fiévet (Bel)
- Yves Gautier (Henkel)
- Alexandre Godin (Andros)
- Laure Goutagneux (Nestlé)
- David Le Manour (LDC)
- François Banon (Danone)
- Annick Vincenty (Heineken)

Administrateurs Collège Commerce, Distribution et VAD

- Laurent Francony (Auchan)
- Jean-Marc L'Huillier (Silve)
- Sandrine Mercier (Galec)
- Layla Rahhou (FCD)
- Bertrand Swiderski (Carrefour)
- Sylvie Vaissaire (Coopérative U)

Administrateur Collège Papetiers, Éditeurs et Services

- Jean-Marc Dubois (Papeteries Clairefontaine)

Administrateur Collège Filières d'emballages

- Jan Le Moux (Interemballage)

Administrateurs Indépendants

- Natacha Valla, économiste
- [un siège vacant]

Invités permanents

- Marc Gazave, censeur d'État, Chef de la mission « Écologie et Développement Durable » du Contrôle général économique et financier
- Président du comité de mission : **Tarik Chekchak** (suppléante : Laëtitia Magré - VP comité de mission)
- Représentants du CSE
- Meriem Aissaoui, cabinet Forvis Mazars, commissaire aux comptes
- Arnaud Dekeister, cabinet Grant Thornton, commissaire aux comptes

COMPOSITION DES COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CITEO

AU 12 DÉCEMBRE 2025

Comité d'audit et de la gestion des risques

- Natacha Valla, Présidente
- Laurent Francony, membre
- Laure Goutagneux, membre
- François Banon, membre
- Sylvie Vaissaire, membre

Invités permanents

- Meriem Aissaoui, cabinet Forvis Mazars, commissaire aux comptes
- Arnaud Dekeister, cabinet Grant Thornton, commissaire aux comptes
- Marc Gazave, censeur d'État

Comité des nominations et des rémunérations

- Layla Rahhou, Présidente
- Antoine Fiévet, membre
- Laurent Francony, membre
- Alexandre Godin, membre

Invité permanent

- Marc Gazave, censeur d'État

Comité stratégique

- Antoine Fiévet, Président
- Yves Gautier, membre
- Alexandre Godin, membre
- Sandrine Mercier, membre
- Layla Rahhou, membre
- Bertrand Swiderski, membre

Invités permanents

- Benoist Berton, Collège Industrie
- Philippe Joguet, collège Commerce, Distribution et VAD
- Francine Picard, présidente du Conseil d'Adelphie
- Marc Gazave, censeur d'État

Comité barème amont emballages et papiers

- Annick Vincenty, Présidente
- Sylvie Vaissaire, membre
- Jean-Marc L'Huillier, membre
- David Le Manour, membre
- Jean-Marc Dubois, membre

Invité permanent

- Marc Gazave, censeur d'État

ACTIVITÉS DES COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CITEO EN 2025

Le comité stratégique a examiné et formulé des recommandations ou propositions au Conseil d'administration sur les projets les plus impactants de CITEO et plus particulièrement sur l'efficacité et les enjeux de transformation de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques ainsi que sur l'activation du projet ReUse. Il a également adressé les principaux enjeux 3R liés aux plastiques. Le Comité a enfin assuré le suivi de la feuille stratégique de CITEO et de ses filiales.

En juin 2025, le comité barème amont emballages ménagers et le comité barème amont papiers graphiques ont fusionné pour devenir le comité barèmes amont. Ce comité est chargé d'élaborer un tarif emballages ménagers et un tarif papiers graphiques pour recommandation au Conseil d'administration qui vote annuellement ces 2 tarifs.

Le comité d'audit et de gestion des risques est un comité spécialisé qui a pour rôle d'éclairer le Conseil d'administration sur les sujets suivants : l'élaboration des états financiers produits par la société et de l'information financière ; les relations avec les commissaires aux comptes ; le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que l'organisation de l'audit interne ; le suivi du respect des agréments.

Le comité des nominations et des rémunérations formule des recommandations au Conseil d'administration en matière de nomination, de rémunération ainsi qu'en matière de prévention et de gestion des conflits d'intérêts et d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités. Le Comité est informé annuellement et émet un avis sur la politique globale de rémunération et de management appliquée. En 2025, le Comité a également formulé des recommandations au Conseil d'administration dans le cadre de son renouvellement en juin 2025.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADELPHÉ

AU 12 DÉCEMBRE 2025

Présidente du Conseil d'administration

• **Francine Picard**

Administrateurs

- Association Française des Embouteilleurs et Distributeurs de Vins et Spiritueux (Afed), représentée par **Nicolas Pellenc**
- **Sandrine Bize** (CGAD – Confédération Générale de l'Alimentation en Détail)
- Brasseurs de France, représentés par **Magali Filhuc**
- **Augustin Chazal** (Fédération Française des Vins d'Apéritif)
- CITEO
- Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC), représenté par **Vincent Martin**
- Ecopar, représentée par **Benoist Berton**, PDG d'Ecopar Établissements Nicolas, représentés par **Sandrine Allonneau**
- **Philippe-Loïc Jacob**
- **Laure Lechertier** (UPSA)
- Les Entreprises du Médicament (Leem), représentées par **Paul Mirland**
- Maison des vins & spiritueux, représentée par **Jérôme Perchet**
- **Francine Picard**, Domaines Famille Picard
- Pierre Fabre SA, représentée par **Franck Legendre**
- **Lucile Talleu** (Fédération Française des Spiritueux)

Censeur d'État

- **Marc Gazave**, Chef de la mission « Écologie et Développement Durable » du Contrôle général économique et financier

Invité permanent

- **Jacques Bordat**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CITEO PRO

AU 27 NOVEMBRE 2025

Président du Conseil d'administration

- CITEO, représentée par **Jean Hornain**

Administrateurs

- Adelphe, représentée par **Francine Picard**
- **Charline Anceaume** (Fleury Michon)
- CITEO, représentée par **Jean Hornain**
- **Thierry Goubault** (Charles & Alice)
- **François-Xavier Lemasson** (Eurostyles System)
- **Abel Mercier** (Pomona)

Censeur d'État

- **Marc Gazave**, Chef de la mission « Écologie et Développement Durable » du Contrôle général économique et financier

COMPOSITION DU COMITÉ BARÈME AMONT EMBALLAGES PROFESSIONNELS

AU 16 JUIN 2025

Membres et président

- **Abel Mercier** (Pomona), président du comité
- **Thierry Goubault** (Charles & Alice), membre du comité
- **Jean Hornain** (CITEO), membre du comité

Invité permanent

- **Marc Gazave**, Chef de la mission « Écologie et Développement Durable » du Contrôle général économique et financier

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CITEO SOIN & HYGIÈNE

AU 2 OCTOBRE 2025

Président du Conseil d'administration

- Manufacture de produits d'hygiène, représentée par **François Miribel**

Administrateurs

- **Barbara Bressand-Sussfeld**, représentante du collège Industrie de CITEO
- CITEO, représentée par **Laurent Grave-Raulin**
- Essity France, représentée par **Nadine Carpels-Haget**
- Manufacture de produits d'hygiène, représentée par **François Miribel**
- Procter & Gamble France, représentée par **Schamy Millimono**
- Wepa France, représentée par **Thierry Grandperrin**

Invités permanents

- Group'Hygiène, représenté par **Valérie Pouillat**
- FHER, représentée par **Virginie d'Enfert**
- Febea, représentée par **Stéphanie Lumbers**
- **Marc Gazave**, censeur d'État

COMPOSITION DU COMITÉ BARÈME DES TSUU (1)

AU 22 JUILLET 2025

Administrateurs

- **Schamy Millimono**, Présidente, représentante permanente de l'administrateur Procter & Gamble France
- **François Miribel**, représentant permanent de l'administrateur et président du Conseil MP Hygiène
- **Laurent Grave-Raulin**, représentant permanent de l'administrateur et président de la Société CITEO

Invités permanents

- **Laëtitia Rohleder**, invitée permanente
- Essity France **Marc Gazave**, censeur d'État

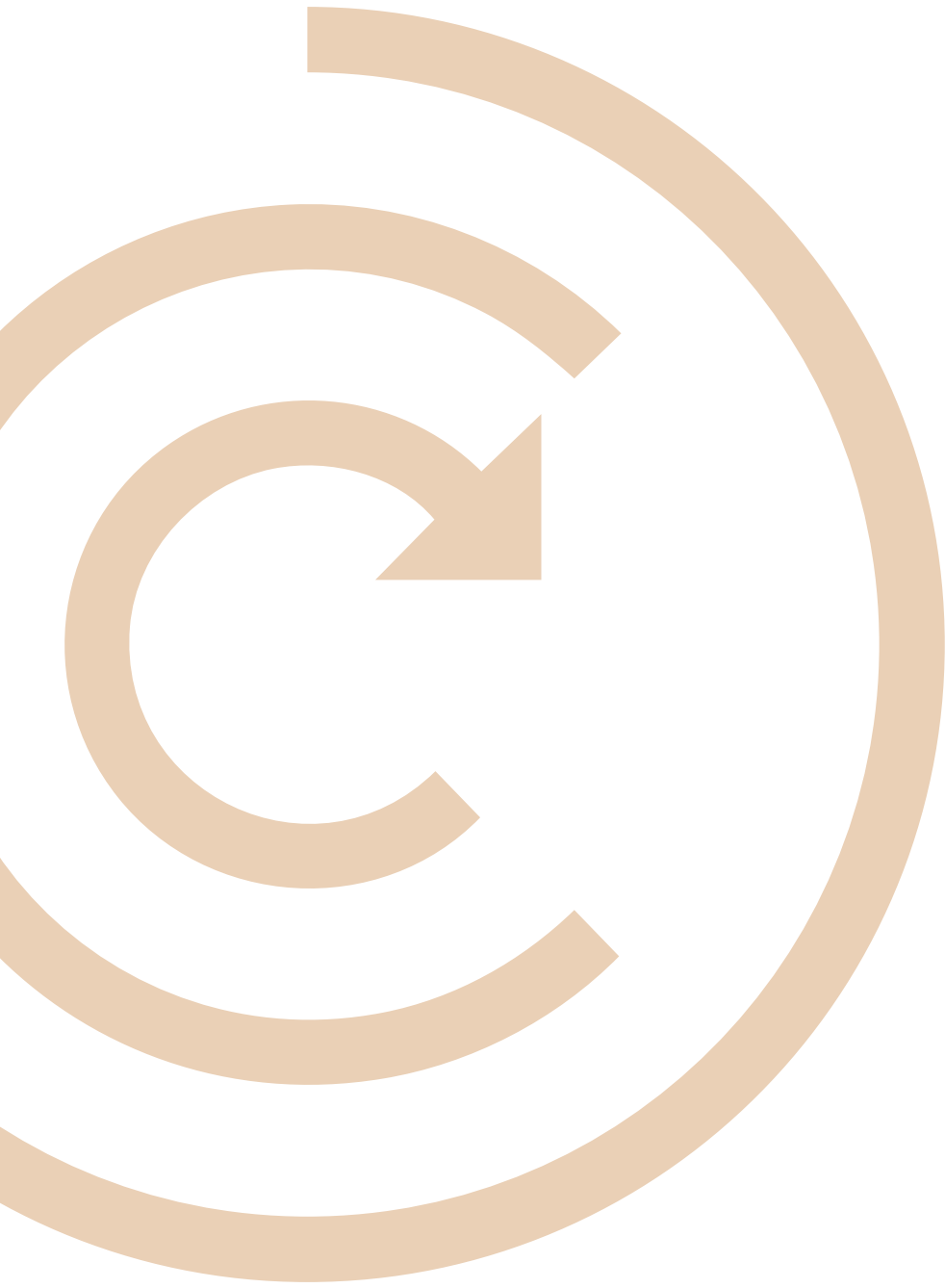
CITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS

adelphe

CITEO PRO
EMBALLAGES
PROFESSIONNELS

CITEO
SOIN & HYGIÈNE

(1) Textiles Sanitaires à Usage Unique.



CITEO

ensemble.citeo.com



Tous les papiers se trient, ce document aussi !

Publié par CITEO | Conception-réalisation : HAVAS PARIS | Photos : médiathèque CITEO, We Are The Good Children, Gettyimages | Imprimé sur papier recyclé | juin 2026 | Le présent document demeure la propriété de CITEO. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour que les informations contenues soient correctes et à jour, CITEO décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. CITEO ne garantit ni la pérennité, ni l'exhaustivité de ces informations, au regard notamment de l'évolution ou de l'interprétation de la réglementation en vigueur, de l'état de l'art ou des dispositifs de la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.